

22 mars 2024
Numéro 496

fenêtres s/ cours

Le journal de la FSU-SNUipp

grand angle
Lyon, l'école offre
un toit aux enfants
sans abri

actu
Ne rien
lâcher !

interview
Camille Froidevaux-
Metterie,
le corps des femmes

dossier
**Les
personnels
en
alerte**



PARRAINAGE ÉDUCATIF



ENFANCE ÉDUCATION AVENIR

C'EST UNE QUESTION DE CONSTRUCTION

Au Bénin, au Burkina Faso, en Colombie, en Haïti, au Liban et au Sénégal, le parrainage éducatif que nous mettons en œuvre consiste en l'accompagnement personnalisé, scolaire, social et médical d'enfants, d'adolescent.e.s et de jeunes orphelin.e.s, vivant dans des familles en grande précarité ou victimes d'exclusion en raison d'une situation de handicap ou de leur statut social.

© Adobe Stock - karelnoppe

Pour devenir marraine ou parrain, contactez-nous !



Caroline Jean-Pierre
parrainage@solidarite-laique.org
01 45 35 13 13
22, rue Corvisart 75013 Paris

**Association reconnue
d'utilité publique**
www.solidarite-laique.org



© Millerand/NAJA

12
dossier

Les personnels en alerte

La campagne « J'alerte » de la FSU-SNUipp rend visible le mal-être des PE face à des conditions de travail dégradées et une non reconnaissance du métier.

5
L'enfant

À bout de souffle dès le plus jeune âge

6
actu

Ne rien lâcher ! 8/ Budget au rabais 9/ Éduquer pour prévenir les violences / Interview Julien Netter

10
grand angle

L'école offre un toit aux enfants sans abri



© Millerand/NAJA

**IMPOSONS
UN CHOC DES
SALAIRES**

Pour autant, cette question, qui focalise l'attention sur le choc des savoirs, ne doit pas masquer les autres mesures qui se mettent en place (pilotage par les évaluations, labellisation des manuels...). Des mesures qui vont aggraver les inégalités, déposséder encore plus les PE de leur savoir-faire enseignant et les rendre individuellement responsables de l'échec scolaire. Au lieu de dépenser 16 millions d'euros pour offrir une pièce des JOP à chaque élève, le gouvernement serait bien inspiré de répondre à la demande de reconnaissance des personnels et de leur permettre d'exercer pleinement leur mission pour la réussite de tous les élèves.

Les diverses mobilisations sur l'ensemble du territoire prouvent que la majorité de la communauté éducative rejette la politique néfaste du gouvernement.

Face au « choc des savoirs », imposons un choc des salaires et des moyens.

NICOLAS WALLET



© Millerand/NAJA

21
métier&pratiques

22/ L'uniforme file un mauvais coton
24/ Surfer sur la littérature jeunesse
25/ Interview Coralie Barreau 26/ La magie de la parole 29/ Le flambeau de la retraite

30
**lire/
sortir!**

Vivre à en mourir



32
société

Lutte contre les pesticides : un jeu de dupes 33/ Gaza, les enfants pour cible / Questions à Denis Quinqueton / Québec : la lutte paie

34
interview

Camille Froidevaux-Metterie:
« Reprendre possession
des dimensions incarnées
de nos vies »

FENÊTRES SUR COURS N° 496 du 22 mars 2024 / Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC 128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr **DIRECTRICE DE LA PUBLICATION:** Guislaine David **RÉDACTION:** Mathilde Blanchard, Claire Bordachar, Franck Brock, Guislaine David, Jacques Mucchielli, Emmanuelle Quémar, Anaïs Richard, Nelly Rizzo, Virginie Solunto, Blandine Turki, Nicolas Wallet **CONCEPTION-RÉALISATION:** NAJApresse / direction éditoriale : Julie Matas, graphique : Susanna Shannon et Maya Carrasco **IMPRESSION:** SIEP Bois-le-Roi **RÉGIE PUBLICITÉ:** Mistral Media, 22 rue Lafayette 75009 Paris, tél. : 01 40 02 99 00 **PRIX DU NUMÉRO:** 1 euro **ABONNEMENT:** 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale



AIDEZ-NOUS FINANCIÈREMENT MERCI.

SANTÉ
Espérance de vie, prévention, soins palliatifs, soins psychiques

XXI^e SIÈCLE

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

PLUS DE 150 ACTIONS D'URGENCE ET PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DANS 50 PAYS AVEC DES PARTENAIRES LOCAUX.

PROTECTION DE L'ENFANCE
Accompagnement d'enfants orphelins et malades, scolarisation d'enfants risquant dans la rue, soins culturels

PLUS DE 150 ACTIONS D'URGENCE ET PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DANS 50 PAYS AVEC DES PARTENAIRES LOCAUX.

ÉDUCATION, SCOLARISATION
Constructions, réhabilitations d'écoles, centres, bibliothèques

COUPS DE POUCE À L'EMPLOI
Centres de formation, ateliers, accompagnement d'adultes, de jeunes

PLUS DE 150 ACTIONS D'URGENCE ET PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DANS 50 PAYS AVEC DES PARTENAIRES LOCAUX.

FAIRE RECULER L'EXCLUSION
Foyers d'accueil pour des femmes victimes de violence, soins d'urgence, soins de nuit

ACCÈS À L'EAU, À L'ÉNERGIE
Construction de puits, centres, ateliers d'eau potable, pompes solaires

PLUS DE 150 ACTIONS D'URGENCE ET PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DANS 50 PAYS AVEC DES PARTENAIRES LOCAUX.

AUTO-SUFFISANCE, SÉCURITÉ ALIMENTAIRES
Crèches de légumes, jardins familiaux, maraîchages, coopératives

PLUS DE 150 ACTIONS D'URGENCE ET PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DANS 50 PAYS AVEC DES PARTENAIRES LOCAUX.

MONDIA-
LISONS LA
SOLIDARITÉ
PAS LA
MISÈRE

SOUTENEZ-NOUS FINANCIÈREMENT MERCI.

À bout de souffle dès le plus jeune âge

«Plus exposés à la pollution de l'air, les jeunes enfants des ménages modestes, plus fragiles, sont les plus affectés». C'est ce que conclut le dernier rapport de la Drees* publié en janvier 2024. Les résultats présentés se basent sur des études concernant l'impact des particules fines (PM2,5) sur la santé des enfants de la naissance à 3 ans. Ces particules, émises notamment par le chauffage ou le trafic routier, seraient responsables «d'environ 40 000 décès prématurés par an en moyenne chez les personnes âgées de

30 ans et plus» selon Santé publique France. Même si les jeunes enfants vivant dans les ménages les plus aisés sont affectés du fait de leur localisation dans les aires urbaines, les résultats montrent que «les 10% d'enfants issus des milieux les plus modestes ont, leur année de naissance, une exposition au PM2,5 supérieure à celle des 10% issus des milieux les plus aisés». En effet, les enfants des familles les plus modestes vivent dans les zones les

“LES ENFANTS DES FAMILLES LES PLUS MODESTES VIVENT DANS LES ZONES LES PLUS POLLUÉES”

plus polluées de ces aires. Ces derniers, déjà fragilisés à la naissance, risquent deux fois plus d'être hospitalisés pour bronchiolite avant deux ans. Dans le cas des asthmes légers, les études constatent que «le non-recours aux soins (par exemple, pour raison financière) [...] conduit à une sous-estimation de santé liées au niveau de vie». Pour la Drees, préserver les enfants durant leur première année de vie et respecter les normes de qualité de l'air de l'Organisation mondiale de la santé permettraient d'éviter de nombreux cas d'hospitalisation.

ANÀIS RICHARD
*Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.



UNE PARTIE DES HOSPITALISATIONS pourrait être évitée par une prise en charge médicale préventive.

PAR MOIS, C'EST EN MOYENNE L'ARGENT DE POCHE QUE TOUCHERAIENT LES FILLES ÂGÉES DE 10 À 15 ANS. SELON UNE ÉTUDE RÉALISÉE PAR L'INSTITUT CSA POUR LE MAGAZINE «JULIE» EN JUIN 2023, C'EST 6 EUROS DE MOINS QUE LES GARÇONS DU MÊME ÂGE. CES DERNIERS RECEVRAIENT, EN OUTRE, LEUR ARGENT DE POCHE PLUS TÔT QUE LES ADOLESCENTES. D'APRÈS L'ÉTUDE, 48% DES GARÇONS ÂGÉS DE 10 À 12 ANS EN BÉNÉFICIERAIENT CONTRE 40% DES FILLES DU MÊME ÂGE.

300 EUROS

Ne rien lâcher !

Face à la persistance de la politique éducative du ministère, ne pas renoncer mais continuer de s'opposer collectivement et massivement.



L'inscription de l'IVG dans la Constitution comme d'une liberté « garantie » marque une victoire historique pour des décennies de combat menées par les femmes pour obtenir puis protéger un droit parfois menacé. Même si le chemin est encore long pour que le recours à l'avortement soit effectif pour toutes les femmes qui en ont besoin, cette victoire envoie un signal fort aux tentatives d'obscurantisme et de reculs des droits, ici en France mais aussi à l'étranger. Elle montre également que les mobilisations collectives et l'acharnement à défendre une cause juste paient. Un constat qu'il est bon de rappeler au moment où le ministre de l'Économie annonce un nouveau tour de vis et que la politique éducative reste la même, et ce quels que soient les ministres nommé-es rue de Grenelle.

UN MINISTÈRE SOURD

La réduction de 10 milliards d'euros des dépenses publiques sonne comme une provocation. Dans le premier degré, les 138,3 millions d'économies mettent à mal l'urgence de la revalorisation salariale pourtant fortement attendue par la profession. Les augmentations de ces dernières années n'ont pas suffi à gommer l'inflation, ni à rattraper 20 ans de déclin salarial. Sans compter que parmi les PE, profession féminisée à 85%, les femmes subissent toujours un déficit de rémunération de 8% en moyenne par rapport aux hommes. Une moyenne qui cache des inégalités beaucoup plus grandes en fin de carrière et se répercutent sur le montant des pensions. Et ce n'est ni le Pacte, ni la rémunération au mérite qui vont changer la donne,

bien au contraire. Quant aux Aesh, contraintes au temps partiel, leur rémunération reste indigne au regard de leur mission.

Dans le même temps, le ministère de l'Éducation nationale poursuit sa politique du tri social et de négation de la professionnalité des PE. Pourtant, les alarmes se multiplient : alerte de la profession sur les conditions de travail (voir page 12), nombreuses mobilisations sur tout le territoire des parents d'élèves et des élu-es contre les décisions de fermeture de classe ou d'école, mobilisations pour demander des moyens (voir page 9, situation du 93), constitution de collectifs pour s'opposer et promouvoir une autre politique éducative (Collectif Riposte), tribunes pour dénoncer cette école du tri social...

Focus

ARRÊT DES ÉVALUATIONS NATIONALES

La pétition unitaire de l'ensemble des organisations syndicales demande la fin du caractère obligatoire des évaluations nationales standardisées et généralisées. Pierres angulaires du pilotage de l'école, des atteintes à la liberté pédagogique, d'un resserrement des apprentissages sur "les fondamentaux" au détriment des autres apprentissages, elles sont un outil majeur d'une école toujours plus inégalitaire. De plus, elles renvoient les PE au rôle de simples exécutants. Parce que le métier enseignant est un métier de l'humain et donc complexe, il ne doit pas devenir une institution aux pratiques uniformisées.



POUR SUIVRE LA RÉSISTANCE

L'école, les élèves et les personnels méritent mieux. Les 102 alertes sociales déposées par la FSU-SNUipp ont permis de gagner l'annulation de la suppression de 1 059 postes, les mobilisations des 1er février et 19 mars ont mis au grand jour l'opposition de la profession face au "choc des savoirs". Ne pas renoncer mais continuer de s'opposer collectivement et massivement. Les PE et Aesh, les familles et plus largement l'opinion publique ne veulent pas d'une école qui exclut mais d'une école où toutes et tous ont leur place, où tous les élèves acquièrent des savoirs et savoirs faire ensemble, une école qui construit du commun. C'est cette école publique avec de fortes ambitions que la FSU-SNUipp et l'ensemble de la profession continuent de défendre et de promouvoir. NELLY RIZZO

Budget au rabais

Le gouvernement a décidé par décret le 21 février d'amputer le budget de l'État de 10 milliards d'euros et annonce d'autres coupes budgétaires possibles pour cet été. Les missions «écologie, développement et mobilités durables», «travail et emploi» et «recherche et enseignement supérieur»

sont les plus touchées. La mission «solidarité, insertion, égalité des chances» perd 10 % de son budget, quand «la défense» est épargnée. Malgré la priorité annoncée à l'éducation, le ministère de l'Éducation nationale doit rendre 692 millions d'euros, dont 138,3 de crédits alloués au premier degré. Cette austérité va

peser sur les politiques sociales, dégrader les services publics au détriment du plus grand nombre. D'autres choix indispensables sont au cœur des mobilisations actuelles.

Enquête psy : manque de titulaires

Les résultats de l'enquête proposée par la FSU-SNUipp aux psychologues Éducation nationale en septembre 2023 ont mis en avant le manque criant de titulaires (plus de 840 postes) qui nuit à la prise en charge directe des élèves. Les psychologues, les PE et les familles sont mis en difficulté. Résultats sur **CONSULTATION-PSYEN.FSU-SNUIPP.FR**

* Source : Note Depp n°24-04, février 2024

Des incidents graves limités mais en hausse

Huit écoles sur dix ne déclarent aucun incident grave en 2022/2023*. La prévalence de 4,6 incidents graves pour 1 000 élèves est moins forte dans le primaire que dans le second degré mais en hausse annuelle de 1,6 point. La violence à l'école se manifeste très

majoritairement par des atteintes verbales ou physiques aux personnes (89%). Elle résulte d'agissements d'élèves (61%) ou de leur famille (30%). Les personnels enseignants représentent la moitié des victimes (52%).

Harcèlement : prendre la bonne mesure

Mi-février, la Depp* a publié les résultats de l'enquête statistique sur le harcèlement, adossée au questionnaire d'auto-évaluation rempli en novembre 2023 par les élèves du CE2 à la terminale. 5% des élèves du CE2 au CM2 sont victimes de harcèlement. Ces enfants déclarent au moins huit atteintes verbales, physiques, psychologiques ou à

caractère sexuel et cinq réponses négatives liées à la qualité de vie scolaire. Deux indices corrélés et qui se renforcent mutuellement. Par ailleurs, 19% des situations, cumulant au moins trois items négatifs sur la vie scolaire, seraient «à surveiller».

*Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Focus

LE CSP À LA BOTTE DU MINISTÈRE

Sans surprise, la lettre d'intention du CSP* sur la réécriture des programmes en français et mathématiques des cycles 1 et 2 répond à la commande très précise de la rue de Grenelle datée du 8 janvier dernier : prendre appui sur les guides et circulaires réalisés par le ministère depuis 2017, fixer des attendus annuels, voire infra-annuels, avec des repères de progression de savoirs et de compétences par période ou aller jusqu'à préciser des contenus d'enseignement attendus comme l'apprentissage des fractions simples dès le CE1. Les contenus standardisés, appauvris et la précocité des apprentissages seront préjudiciables aux élèves, notamment ceux les moins en connivence avec la culture scolaire. Ces intentions de programmes confirmeront la volonté de piloter l'école par les évaluations nationales. Celles-ci définiront désormais les attendus de fin de cycle et donc les apprentissages et les enseignements. Copie à revoir sur le fond et la forme.

*Conseil supérieur des programmes

Retraité·es mobilisé·es

Si la revalorisation de 5,3% des pensions en janvier est à mettre au crédit des précédentes mobilisations, elle ne compense pas la détérioration continue de la situation financière des

retraité·es. Depuis 2017, ils et elles subissent une perte d'au moins 9,1% de pouvoir d'achat. Face à l'augmentation du coût de la vie, toutes et tous dans l'action le 26 mars !

erratum

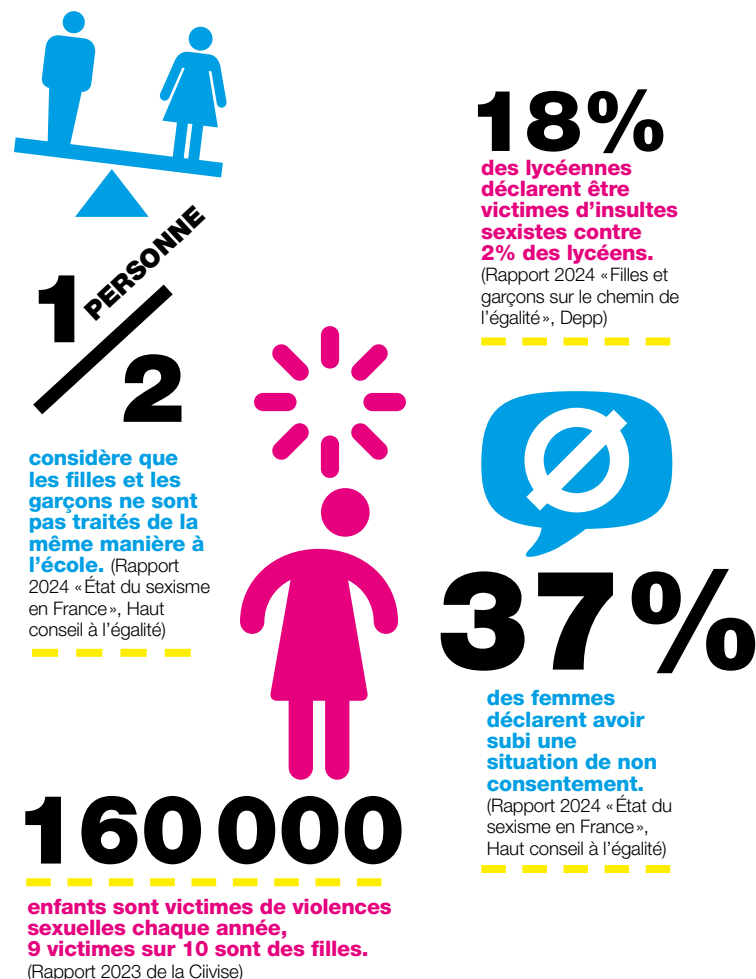
Sur les 1 709 suppressions de postes initialement prévues pour la carte scolaire 2024,

1 059 ONT ÉTÉ

ANNULÉES et non maintenues comme nous l'écrivions par erreur en page 9 du FSC 495.

Éduquer pour prévenir les violences

Le projet de programmes d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EAS), sorti le 5 mars, vient conforter le caractère obligatoire de cette éducation et l'urgence de sa mise en œuvre. En travaillant sur la connaissance du corps et de l'intimité, sur la notion de consentement ou encore l'interrogation des stéréotypes, ce projet constitue un premier engagement institutionnel pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles. En effet, celles-ci s'inscrivent dans un continuum, c'est-à-dire un lien entre les différentes formes de violences faites aux femmes, de degrés divers. Les normes de genre, les propos sexistes, les violences sexuelles banalisées comme les inégalités systémiques, génèrent une accumulation de comportements socialement acceptés. Ils renforcent les mécanismes de domination et légitiment les violences faites aux femmes comme aux enfants. L'orientation des programmes, pleine de promesses, reste à être confirmée dans la version définitive et à être soutenue par des mesures d'accompagnement, en particulier une formation incontournable sur ce sujet.



3 questions

JULIEN NETTER, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Université Paris-Est Créteil

1 LE 93 CONNAÎT UNE FORTE MOBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE, POURQUOI ?

La Seine-Saint-Denis cumule les difficultés. Beaucoup d'écoles sont en éducation prioritaire. Le manque d'enseignants amène à recruter de nombreux contractuels pas ou peu formés, qui ont parfois du mal à créer un climat propice aux apprentissages. Sans compter le non remplacement de PE dans de nombreuses classes. Des conditions épuisantes dénoncées depuis longtemps, expliquant lassitude et colère des enseignants qui ont l'impression d'être empêchés de faire leur métier. Le manque criant de personnels tels que Aesh, médecins scolaires, infirmières et infirmiers ou encore assistants sociaux ne permet pas d'accompagner les élèves et leurs familles. Ces problématiques nationales sont exacerbées dans ce département où la population est déjà fragilisée sur les plans social et médical. Les «groupes de niveau» au collège sont la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

2 QUELLES REVENDEICATIONS PRIORITAIRES ?

C'est l'ensemble des services publics qui doivent être soutenus par des politiques à long terme dans ce département où les municipalités sont aussi en difficulté. Cela passe par une volonté politique. Le financement de l'école privée paraît, par exemple, excessif au regard de la façon dont cette école contribue aux apprentissages des élèves les plus éloignés des attentes de l'école. Une part de ce budget devrait être utilisée pour l'école publique, notamment en Seine-Saint-Denis. C'est d'un plan pluri-annuel dans l'éducation dont le 93 a besoin.

3 COMMENT CHANGER LA DONNE ?

Il faut avant tout une amélioration importante des conditions d'exercice : baisser le nombre d'élèves par classe, prévoir des temps de formation adaptés bien plus importants, des moyens face aux difficultés sociales et médicales, en somme des aides plus que des injonctions. Comme ailleurs, une augmentation du salaire est indispensable pour revaloriser le métier dans son ensemble. Tout cela doit permettre d'augmenter l'attractivité de ce département et de recruter plus d'enseignants titulaires soigneusement formés pour faire apprendre tous les élèves. PROPOS RECUEILLIS PAR ANAÏS RICHARD

L'école offre un toit aux enfants sans abri

À Lyon, des mobilisations pallient les carences de l'État pour qu'aucun enfant scolarisé ne dorme dans la rue.

La nuit est tombée sur le quartier très pauvre Langlet-Santy dans le 8^e arrondissement, à Lyon. Sous le préau fermé de l'école élémentaire Giono, des tissus ont été tendus pour reconstituer un semblant d'intimité pour quelques tentes. Elles abriteront ce soir de février deux familles que loge l'école depuis le 13 novembre. « Avec l'école Alix, nous sommes les deux dernières écoles de Lyon à loger des familles », explique Michel Pelletier, le directeur. L'école scolarise, entre autres, des enfants de foyers de réfugiés tout proches qui ne les accueillent que sur un temps limité. « Une famille de Géorgiens dormait dans sa voiture sur un parking, deux adultes et un enfant de 6 ans, raconte Manon Pilloy enseignante à l'école et militante à la FSU-SNUipp 69. Puis, une maman angolaise en fin de droits est venue en pleurs dans le froid, ils étaient 6 à la rue, dont 4 enfants. Le 13 novembre, nous avons décidé à nouveau d'ouvrir l'école. Une troisième famille avec un bébé de 6 mois a rapidement trouvé un logement d'urgence par le 115. Une quatrième famille a pu être hébergée à l'école Montel début janvier ». Les choses se mettent en place, la mairie accepte de laisser le chauffage la nuit. Rien ne serait possible sans le dévouement de Chaffia, la gardienne de l'école. L'équipe enseignante est solidaire : elle a mis en place une caisse de solidarité en



UN COIN À SOI le temps d'une nuit.

cas de besoin et un-e enseignant-e dort à l'école chaque soir. Les repas sont fournis par le Secours populaire ou les voisins. Des conditions précaires de vie et de travail pour les enfants qui cachent leur situation à leurs camarades. « Avant on ouvrait l'école une ou deux semaines, le temps de trouver des solutions. Là ça dure. On est mi-février et il y a peu de perspectives », déplore Fanny Milley, enseignante en CE1.

QUELLE POLITIQUE DU LOGEMENT ?

Comme pendant les vacances de fin d'année, les familles abritées dans les écoles sont logées à l'hôtel par la Ville pendant les vacances d'hiver. « Depuis 2021, la Ville lutte contre le sans-abrisme », indique Sandrine Runel, adjointe aux solidari-

tés. « Nous avons créé plus de 350 places d'hébergement et sommes en conventionnement avec des structures associatives et avec les services de l'État. Malgré tout, sur les 14 000 sans-abris de Lyon, 1 000 personnes, dont 180 enfants, restent sans solution chaque jour ». En lien avec le Samu social, elle finance le réaménagement de la Villette d'Or, un ancien Ehpad, transformé en logements pour des familles à la rue. Contrairement aux idées reçues, sur les demandes d'hébergement à Lyon, les trois quarts des personnes sont en situation régulière pour un quart en situation irrégulière. « L'observatoire du sans-abrisme a dénoncé dernièrement la mise en concurrence des pauvretés pour l'hébergement d'urgence », explique Pascal Isoard Thomas, directeur de l'association Alynea* qui porte le Samu social.



DES VILLES ATTAQUENT L'ÉTAT

Les maires de cinq grandes villes de France (Bordeaux, Lyon, Grenoble, Strasbourg et Rennes) ont fait part le 15 février de leur intention de saisir les tribunaux administratifs contre l'État pour le rappeler à ses obligations en matière d'hébergement d'urgence et lui réclamer le remboursement des sommes engagées pour venir en aide aux sans-abris. Car, c'est la loi qui le dit dans le Code de l'action sociale et des familles, « toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence ». Un droit que le Conseil d'État et le Conseil constitutionnel ont plusieurs fois sanctuarisé comme « inconditionnel » et relevant de la responsabilité de l'État.

« À Lyon comme partout, le prix du foncier privé est inaccessible et il y a un déficit de 15 000 logements sociaux. Il faut mobiliser le parc réservataire. L'enjeu est dans le logement quelle que soit la saison » complète-t-il. « Avec 27% de production de logements sociaux en moins, il y a un dérèglement des mouvements », explique Véronique Gilet de la Fondation Abbé Pierre en Auvergne-Rhône-Alpes. Les critères en termes d'urgence sociale changent d'année en année et les fins de prise en charge sont déshumanisantes. Pour les logements d'urgence, les temps d'attente peuvent atteindre 4 ans ».

CARENCES DE L'ÉTAT

« Nous nous mobilisons pour les enfants scolarisés sans toit. Nous n'avons pas de structure associative mais un réseau de citoyens "en veille" », explique Juliette

en bref

2822 MINEURS À LA RUE CHAQUE SOIR

Dans son rapport du 1^{er} février 2024, la Fondation Abbé Pierre estime que 1 098 000 personnes sont privées de logement personnel dont 330 000 sont sans domicile en France. C'est globalement 4,2 millions de personnes qui souffrent du mal-logement et 12,1 millions qui sont touchées à des degrés divers par la crise du logement. Chaque soir, en octobre 2023, on comptait plus de 2 800 demandes d'hébergement non pourvues pour des mineurs contre 1 700 en 2022.

Murtin, enseignante dans le secondaire. Né il y a 10 ans à Lyon, « Jamais Sans Toit » (JST) fait partie du « réseau national d'aide aux élèves sans toit » qui existe dans une vingtaine de villes. En juin déjà, le collectif avait occupé un gymnase pour y loger 50 femmes et leurs enfants, avant qu'Alynea ne trouve une solution d'hébergement. « En décembre, 13 écoles étaient occupées sur Lyon, poursuit Juliette. Au retour des vacances de Noël, au sortir des hôtels payés par la mairie, les familles sont retournées dans les écoles ». Alors que le 115 est aux abonnés absents et que les services de la Préfecture ne proposent aucune solution d'hébergement d'urgence, « Jamais Sans Toit » avec les comités de soutien de chaque école médiatise l'installation illégale des familles dans les préfabriqués du Parc Montel dans le 9^e arrondissement, fraîchement libérés des classes qu'ils hébergeaient. « Nous voulions juste quelque chose de plus digne et d'un peu plus confortable » affirme Juliette. La Ville de Lyon remet le chauffage et l'électricité dans les bâtiments. 23 classes, 28 familles, 12 nationalités. 112 personnes dont 63 enfants. La solidarité s'organise : matelas, couvertures, poussettes, vélos, nourriture, habits. Quelques douches, des machines à laver et des micro-ondes. À 17h30, les couloirs commencent à retentir des cris et des rires des enfants qui reviennent des écoles. Ce soir, Claire, enseignante et militante à « Jamais Sans Toit » et Odile, retraitée, accueillent les mamans qui viennent chercher les petits déjeuners du lendemain, du gel douche, du pain et une boîte de thon. « Il y a aussi des paniers suspendus dans les magasins du quartier, des repas à chercher dans les associations caritatives. Le collectif organise des réunions des résidents et des activités pour les enfants. » explique Odile, bénévole au Secours populaire. À Montel, comme dans les quatre écoles qui servaient encore mi-mars de refuge aux familles sans toit, les occupations sont chronophages pour les militant-es. « À deux semaines de la fin de la trêve hivernale, la seule ville de Lyon compte 148 enfants sans toit ! C'est 45% de plus que l'an dernier à la même date et neuf fois plus qu'il y a deux ans », s'alarme JST. Une situation inquiétante quand les promesses d'hébergements d'urgence supplémentaires de la Préfecture restent sans lendemain. VIRGINIE SOLUNTO

*Association lyonnaise nouvelle d'écoute et d'accompagnement

dossier

La campagne « J'alerte » de la FSU-SNUipp rend visible le mal-être des PE face à des conditions de travail dégradées et une non reconnaissance du métier. Les témoi-

gnages recueillis traduisent à la fois leur colère mais aussi leur volonté de trouver des solutions pour assurer la réussite de tous les élèves.

Les Personnels en alerte

Depuis ces dernières décennies, les PE sont confrontés à la dégradation continue de leurs conditions de travail qui les empêchent trop souvent d'exercer correctement leur mission en faveur de la réussite de tous les élèves. Pour autant, ils ne baissent pas les bras face aux difficultés rencontrées chaque jour sur le terrain. Telle est la double conclusion de la consultation en ligne « J'alerte » lancée fin 2023 par la FSU-SNUipp. Une enquête qui s'inscrit dans le prolongement d'une mobilisation portée par les sections départementales et qui s'est traduite par 102 alertes sociales visant à interpeller les IA-Dasen sur la situation explosive qui couve dans les écoles. Une mobilisation qui a d'ailleurs contraint le gouvernement à annuler la suppression de 1059 postes.

À travers plus de 3 000 témoignages les personnels des écoles (PE, PsyEN, AESH...) expriment au grand jour leur souffrance au travail. Parmi les principaux sujets de tension qui affectent leur quotidien, ceux liés à l'inclusion arrivent largement en tête avec 71% des alertes (pages 15 et 18). « Il devient de plus en plus difficile d'enseigner avec des élèves présentant de sévères troubles du comportement qui mettent à mal la classe et ce sont les autres élèves qui en pâtissent », témoigne ainsi un PE. « Depuis quelques années, des enfants avec trouble du spectre de l'autisme

Les personnels en alerte

CHOC D'INÉGALITÉS

Sans relâche, les enseignants et enseignantes réclament des moyens pour l'école et une augmentation de leur salaire qui restent inférieurs à ceux de la moyenne de l'OCDE*. À ces revendications justifiées tant l'école et ses personnels vont mal, le ministère de l'EN répond « choc des savoirs ». Cette vision de l'école, loin de répondre à ces difficultés réelles, va renforcer les inégalités. Révision des programmes, réorganisation du socle commun, redoublement et abandon non avoué des cycles, labellisation de certains manuels. Le ministère persiste dans le pilotage de l'école par des évaluations nationales généralisées, qui tendent à renforcer le travail sur des compétences en français et en mathématiques, au détriment de toutes les autres. Pour s'opposer à ce « choc », le collectif « Riposte » s'est créé. Il rassemble mouvements pédagogiques, associations complémentaires de l'école, associations de parents d'élèves (FCPE), syndicats (FSU, Unsa, SGEN-CFDT, SUD éducation) et plus de 130 chercheurs, chercheuses et personnalités du monde de l'éducation. Il invite « toutes celles et tous ceux qui ne peuvent se résigner à une école du tri social, à participer à [ses] travaux pour un Grenelle alternatif ».

*Organisation de coopération et de développements économiques.



« Là où les PE se portent le mieux, c'est dans des collectifs ouverts où ils peuvent délibérer sur les façons de faire. »

sont accueillis en petite section sans aide humaine, ajoute une enseignante en maternelle. Cette situation m'empêche de faire classe et génère beaucoup de stress et de fatigue ». Une situation d'épuisement professionnel confirmée par une autre collègue qui dénonce le rythme effréné imposé par l'empilement des tâches à

accomplir. « Entre activités pédagogiques complémentaires, conseils des maîtres, réunions avec les parents et les professionnels de santé, les corrections, etc., nous sommes en permanence en train de courir ». Avec 50% des motifs d'alerte, les contraintes liées au temps de travail apparaissent comme la seconde cause de la dégradation des conditions d'enseignement, tandis que les autres points de tension concernent essentiellement les rémunérations, les effectifs, les évaluations et les injonctions pédagogiques ou encore la formation (page 15).

LES PE JOUENT COLLECTIF DANS LA DIFFICULTÉ

La mise en œuvre d'une approche pédagogique basée sur le travail en équipe constitue souvent un moyen d'amortir le choc provoqué par des conditions d'enseignement dégradées. C'est, par exemple, la voie choisie par les PE de l'école Molière d'Alençon dans l'Orne (pages 16-17). « Travailler collectivement est une manière de retrouver de la puissance sociale pour la profession, en fabriquant ses propres normes, en les assumant et en imposant ses choix », assure Frédéric Grimaud, docteur en sciences de l'éducation (page 16). Une méthode qui rejoint celle préconisée par la sociologue Françoise Lantheaume. « Là où les PE se portent le mieux, c'est dans des collectifs ouverts où ils peuvent délibérer sur les façons de faire. »

Ainsi, une professionnalité se construit et évolue. Mais cela demande du temps et des espaces que l'institution devrait fournir dans le cadre d'une réelle formation continue notamment » (page 19).

L'administration répond parfois aux interpellations des PE. Mais le manque de moyens, d'écoute et de confiance l'amène à proposer des solutions peu efficaces face aux dysfonctionnements.

Selon Françoise Lantheaume, « si, actuellement, le sens du métier est mis à rude épreuve et que l'épuisement guette les PE, ils ont cependant le plus souvent plaisir à faire ce métier et montrent un engagement professionnel très grand. » Il est urgent de le reconnaître et de leur donner de véritables moyens.

Expressions directes

Plus de **4 200 PERSONNES** ont répondu à la consultation de la FSU-SNUipp. Le constat est sans appel : les conditions de travail se dégradent et la perte de sens du métier est particulièrement prégnante. Parmi ces réponses, plus de 3 000 témoignages montrent une école en manque de moyens et de reconnaissance. Il est urgent que le ministère de l'Éducation nationale apporte de véritables solutions.

Les attentes prioritaires des répondant·es

Les répondant·es ont classé sept propositions dans chaque domaine. Ci-contre les trois premières priorités par domaine.

SENS DU MÉTIER
AVOIR 18 DEMI-JOURNÉES MINIMUM DE FORMATION ET CONCERTATION SUR TEMPS DE TRAVAIL (65%)

GARANTIR L'ACCÈS À UNE FORMATION CONTINUE CHOISIE, HORS VACANCES SCOLAIRES (69%)

RESPECTER LA LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE (60%)

DIMINUER LES EFFECTIFS (64%)

ANNULER LES SUPPRESSIONS D'EMPLOI (68%)

MOYENS
PLUS DE PLACES EN ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS ET RESPECT DES NOTIFICATIONS MDPH (54%)

RECONNAÎTRE LES 20 MINUTES QUOTIDIENNES D'ACCUEIL DES ÉLÈVES (50%)

SALAIRES ET DROITS

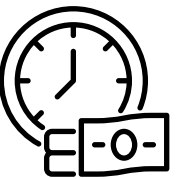
AUGMENTER LES SALAIRES (78%)

AVOIR DES AUTORISATIONS D'ABSENCE POUR RENDEZ-VOUS MÉDICAUX AVEC TRAITEMENT (45%)



4 PE

SUR 10 alertent sur les **ÉVALUATIONS** nationales et les **INJONCTIONS PÉDAGOGIQUES** qu'ils subissent.

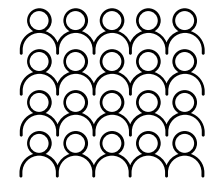


1 PE

SUR 2 alerte sur le **TEMPS DE TRAVAIL** qui déborde et une rémunération insuffisante.



+ DE 70% DES RÉPONDANT·ES alertent sur les conditions de mise en place de l'**INCLUSION**.



46% des PE alertent sur les **EFFECTIFS** des classes trop chargés.



38,6% des PE alertent sur le déficit de **FORMATION** et une formation subie plutôt que choisie.

© Millerand/NAJA

FRÉDÉRIC GRIMAUD, professeur des écoles et docteur en sciences de l'éducation*.

1 COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS LE MALAISE ENSEIGNANT ?

Les conditions de travail et le sens du métier se sont dégradés. Dans les années 90, sont arrivées de nouvelles formes d'organisation du travail dans le service public où ont été importées des normes du secteur privé comme la performance, la rentabilité. Ces normes, qui ne sont pas les normes historiques du service public, sont venues frotter avec la culture professionnelle enseignante. Dans le même temps, il y a eu une déqualification progressive du métier enseignant avec une mise en berne de leur expertise professionnelle. Les PE sont aussi pris en étau entre des injonctions paradoxales comme la demande de trier les élèves au travers de la constitution de groupes de niveau et l'inclusion de tous les élèves. À cela s'ajoutent des objectifs pas atteignables directement. Par exemple,

« l'enfant en situation de handicap doit se socialiser », c'est une prescription extrêmement floue et non déclinée en objectifs opérationnalisables pour le PE. Il y a de moins en moins de temps pour se réunir et trop souvent le collectif est rendu inopérant, pris par le remplissage d'enquêtes ou de tableaux Excel imposés par l'administration. Les collectifs de travail ont été javellisés.

2 VOUS PARLEZ DE PROLÉTARIANISATION DU MÉTIER ENSEIGNANT, POURQUOI ?

Le salaire, les conditions de travail sont un premier élément de la prolétarianisation du métier. Le ministère introduit une part variable du salaire liée à l'engagement du travailleur dans sa tâche - signature de pacte, réalisation des

formations... - une manière d'exercer une pression. Avec le salaire qui a été longtemps gelé, les PE ont tendance à vouloir s'engager, et on ne peut pas leur reprocher, dans des dispositifs qui ne correspondent pas à leurs valeurs. Mais l'essentiel de la prolétarianisation du métier enseignant se trouve dans l'éloignement du travailleur des lieux où sont conçus sa tâche et les outils pour la réaliser. Des réformes récentes participent à subordonner le PE à des injonctions aux bons gestes, aux bons manuels, aux bonnes techniques professionnelles, à le renvoyer à un rôle d'exécutant. Une autre technique est de créer chez les travailleurs de l'amnésie professionnelle, selon l'expression de la sociologue Danièle Linhart, c'est-à-dire de les empêcher d'accumuler une culture professionnelle suffisamment robuste pour les rendre dépendants des consignes qui viennent de l'institution. Pour y arriver, celle-ci change régulièrement les normes de travail, les outils. C'est le cas des programmes qui sont la feuille de route des PE.

3 QUELS LEVIERS PEUVENT ACTIONNER LES PE ?

Sur le terrain, le PE garde une marge d'autonomie procédurale non négligeable sur laquelle il faut s'appuyer. Si le PE le fait seul, cela ne l'empêche pas de souffrir ou d'être en difficulté avec l'institution. C'est pourquoi, il faut valoriser tout ce qui peut constituer un collectif de travail. Je reprends l'idée d'Yves Clot** où un collectif de travail se définit, entre autres, par sa capacité à faire vivre le conflit. Le « bon travail » n'est pas forcément le même selon les PE et des espaces sont nécessaires pour permettre d'assumer les désaccords. Se faisant, chacun progresse, fait grandir le métier, l'alimente par des controverses. Travailler collectivement est une manière de retrouver de la puissance sociale pour la profession, en fabriquant ses propres normes, en les assumant et en imposant ses choix.

* Auteur de l'ouvrage « Enseignants, les nouveaux prolétaires. Le taylorisme à l'école » (Ed. est).

** Professeur émérite de psychologie du travail au Conservatoire national des arts et métiers.

La force du collectif

À l'école Molière d'Alençon, le travail en équipe permet de faire face aux difficultés du quotidien.



« Face à la difficulté scolaire de nos élèves, nous ne pouvons pas rester seuls, déclare Fatima Djellali, enseignante en grande section (GS) à l'école Molière d'Alençon dans l'Orne. Nous avons besoin de réfléchir ensemble sur nos pratiques ». Dans cette école primaire REP+ de 15 classes, les réponses sont collectives et la stabilité de l'équipe a permis de faire évoluer au fil des années le fonctionnement de l'école en prenant en compte la réalité du quotidien. « Les parents ne venaient pas aux réunions de rentrée, explique Christèle Racine, maîtresse de GS. On a dépassé ce constat et cherché une solution ». Depuis, les PE accueillent parents et enfants dans les classes le jour de la rentrée pour présenter les outils et les projets de l'année. « À la demande des élèves, pour que les temps de récréation soient plus apaisés, nous avons ouvert des classes pour des jeux calmes », raconte Élodie Lebec, enseignante de CE2. Tous les PE sont désormais de service mais le gain l'emporte sur la contrainte. De même l'accueil est maintenant réalisé dans les classes pour que les enfants soient en posture d'élèves dès le début de la matinée. La journée de classe est aussi remplie de temps informels indispensables pour partager les projets avec les Atsem, discuter d'un élève avec une AESH ou faire connaître à une collègue un padlet avec des pistes pour accueillir un élève allophone.

ÊTRE À L'INITIATIVE

L'investissement professionnel face aux difficultés sociales est parfois mis à rude épreuve. Mener de front tous les projets est coûteux en énergie et peut user. Alors, dans ce quotidien très dense qui déborde largement des heures institutionnelles prévues, trouver du temps pour prendre du recul est important. « À un moment, les projets s'empilaient, sans qu'on ait le temps de se poser, de construire les outils nécessaires et de les mettre en place, explique Guillaume Mathieu, directeur de l'école. Alors, au lieu de tout attendre de l'institution, on a proposé un contenu pour les jours de pondération et elle nous a soutenus ». Ils ont ainsi conçu l'an dernier un projet autour du langage qui leur semblait prio-

ritaire pour la réussite de leurs élèves. « On est parti des besoins des élèves dès la maternelle et on a réfléchi sur l'ensemble de leur parcours dans l'école et sur nos pratiques langagières. » « Pour les visites croisées, complète Élodie, nous avons pu déterminer les classes où aller en fonction de nos besoins et du coup, ça marche ». « J'espère qu'on pourra continuer l'an prochain, poursuit Samuel Moreau, maître de CP-CE1. On a besoin de dégager un temps long pour analyser nos pratiques et réfléchir aux différents axes. » Les regards croisés, l'expérience variée des membres de l'équipe permettent de chercher des solutions face aux difficultés rencontrées. « Le travail en collectif est indispensable si tu veux tenir dans le métier », soutient Guillaume.

CAMPAGNE « J'ALERTE » verbatims

“Les classes sont surchargées, le salaire évolue peu”

“De plus en plus d'injonctions de la part de l'institution”

“On veut nous enlever l'essence de notre métier : sa conception”

“Nous n'avons plus de temps pour échanger sur nos pratiques et nos élèves”

“La liberté pédagogique est de plus en plus grignotée”

“Nous formons de l'humain et notre hiérarchie ne nous parle que de chiffres”

“L'enseignement, c'est plus que les fondamentaux”

“Les évaluations nationales nous font culpabiliser”

“La formation continue est devenue inexistante”



par semaine, l'après-midi quand tous les élèves des dispositifs sont dans les classes, nous prévoyons les groupes de besoin en lecture, poursuit-elle. Nous travaillons pendant une heure en barrette avec l'une des enseignantes coordonnatrices Ulis et le vendredi l'enseignante spécialisée E se joint à nous pour constituer un 4^e groupe».

DES LIMITES

«Les élèves d'Ulis appartiennent au groupe classe. Ils viennent et repartent en fonction de leur emploi du temps... c'est une habitude, raconte Émilie Ferrari. Et en récréation, ils jouent avec tous les autres». «Par contre, pour quelques élèves, le décalage est tel qu'ils sont inclus «sur le papier», surtout quand certains, qui sont en Ulis, devraient être en IME*», poursuit l'équipe. Deux élèves aux troubles autistiques sévères ne peuvent être inclus. «Des petits qui arrivent d'UEMA* en CP ou des enfants avec des troubles du comportement ont beaucoup de

mal à se retrouver dans un groupe quel qu'il soit». Même quand les dispositifs sont là et l'équipe très engagée, l'inclusion reste «très bénéfique pour certains et très compliquée pour d'autres», d'autant qu'à côté des PPS* pour les handicaps reconnus, ce ne sont pas moins de 6 PAP* et 48 PPRE* qui ont été établis. La différenciation, au cœur du travail des enseignantes, demande beaucoup de préparation, «sur des temps informels», regrettent-elles.

*Ulis : unité localisée pour l'inclusion scolaire - UPE2A : unité pédagogique pour élèves allophones arrivants - IME : institut médico-éducatif - UEMA : unité d'enseignement maternelle autisme - PPS : projet personnalisé de scolarisation - PAP : plan d'accompagnement personnalisé - PPRE : programme personnalisé de réussite éducative.

Inclure ensemble

À l'école élémentaire de la Côte des Roses à Thionville (Moselle), l'équipe fait vivre l'école inclusive.

C'est dans un quartier défavorisé de Thionville en Moselle que l'école élémentaire de la Côte des Roses accueille 271 élèves. «11 classes ordinaires, 2 Ulis*, un dispositif UPE2A*, 1 Rased complet et 7 AESH, c'est une organisation qui tient du défi pour prendre en charge tous les élèves à besoins éducatifs particuliers», commence Philippe Noller, directeur

de l'école. Cette préoccupation est partagée par l'ensemble de l'équipe enseignante qui a choisi au-delà des inclusions du matin, de créer des groupes de besoin les après-midis, par période, avec l'ensemble des élèves, pour gérer collectivement l'inclusion et l'hétérogénéité. Émilie Ferrari et Émilie Maire, enseignantes en CE1, organisent aussi deux matins par semaine deux groupes de besoin en numération. «J'ai pris les élèves les plus en difficulté, on manipule davantage et j'ai pu inclure Vincent, un élève d'Ulis», précise Émilie Ferrari. Après une heure, Vincent est reparti dans son Ulis, la classe est reconstituée et se concentre sur le son [s]. «Trois fois

CAMPAGNE «J'ALERTE» verbatims

“Une école inclusive mais pas dans ces conditions”

“La gestion des élèves à troubles du comportement est extrêmement difficile sans aucun moyen”

“Nous ne sommes pas des magiciens, ni des soignants”

“De la maltraitance institutionnelle sous prétexte d'inclusion”

INTERVIEW

“Rendre visible le travail invisible des PE pourrait améliorer la reconnaissance professionnelle”

LE MÉTIER ENSEIGNANT A ÉVOLUÉ, RUPTURE OU CONTINUUM ?

FRANÇOISE LANTHEAUME : Les deux. Continuum dans le métier, dans les gestes professionnels qui se transmettent et font l'identité enseignante mais aussi dans le sentiment du collectif, la relation forte à la pédagogie et aux savoirs. Rupture avec la mise en place, dans les années 80, d'une logique de projets et d'une différenciation des publics. Un tournant qui met l'accent sur l'autonomie des établissements où les enseignants ne participent pas à la définition des critères du bon travail. Ces politiques éducatives rompent avec l'idée d'un traitement égalitaire entre les écoles. À cela s'ajoute actuellement une augmentation de l'hétérogénéité du groupe professionnel avec le recours aux contractuels et l'arrivée de personnes en reconversion du privé ou d'autres secteurs de la fonction publique. Ainsi, tous les PE n'ont plus le même parcours, la même formation, ont des conceptions plus différenciées de la relation aux élèves, aux familles ou de la pédagogie. Et, les attentes des «reconvertis» - plus de temps disponible, d'autonomie et de sens - sont rarement satisfaites, leur idéalisation de la relation pédagogique est souvent déçue. Ils n'avaient pas imaginé qu'il y aurait tant de travail et de contraintes.

QUELS EFFETS ONT LES RÉCENTES POLITIQUES ÉDUCATIVES SUR LE MÉTIER ?

F.L. : Les conditions de travail se sont dégradées et les enquêtes montrent des PE dans une situation de mal-être évident. Il y a une évolution continue vers une dépossession du groupe pro-

fessionnel de son pouvoir d'agir sur son métier. Elle s'est accélérée ces dernières années, avec une coloration autoritariste de Jean-Michel Blanquer et une logique applicationniste qui conduit maintenant à vouloir prescrire les manuels, voire les gestes professionnels. Or, ce métier est complexe et subtil. Une connaissance fine de l'activité enseignante manque aux politiques qui, de plus, tournent le dos aux travaux de la recherche. La logique d'évaluation de plus en plus forte fait que les professionnels sont pris en étau entre des injonctions à amener les élèves à être de plus en plus «performants» et des moyens inadaptés. Tout cela entraîne une désorientation.

COMMENT REBONDIR ?

F.L. : Le métier enseignant est un métier humain et avec des humains, qui oblige à penser son activité en fonction de l'environnement. Si, actuellement, le

“Le métier enseignant est un métier humain et avec des humains, qui oblige à penser son activité en fonction de l'environnement.”

sens du métier est mis à rude épreuve et que l'épuisement guette les PE, ils ont cependant le plus souvent plaisir à faire ce métier et montrent un engagement professionnel très grand. Ils sont inventifs pour trouver des solutions adaptées à leurs élèves. Travailler collectivement peut être une ressource, mais certains collectifs fonctionnent sur un mode défensif, repliés sur eux-

mêmes pour éviter le conflit ou le débat. Ils ont, dans ce cas, une activité appauvrie. Là où les PE se portent le mieux, c'est dans des collectifs ouverts où ils peuvent délibérer sur les façons de faire. Ainsi, une professionnalité se construit et évolue. Mais cela demande du temps et des espaces que l'institution devrait fournir dans le cadre d'une réelle formation continue notamment.

COMMENT «DURER DANS LE MÉTIER» ?

F.L. : S'imposer des défis à relever peut y contribuer. Cela peut être des micro-défis comme modifier un outil péda-

gogique ou des projets plus ambitieux. Ces défis choisis intègrent les demandes institutionnelles en les adaptant aux réalités du travail. Cela permet de garder du sens dans son activité et d'avoir la main sur son travail. De même, un rapport critique et distancié aux injonctions et un regard critique sur ses propres pratiques contribuent à la satisfaction au travail. Mais, pour cela, il

ne faut pas être épuisé et prendre soin de soi. C'est un métier où on peut vite s'oublier, ce qui se paie en termes de santé physique et mentale. Savoir «s'économiser» dans un quotidien très dense, s'accorder des mini pauses dans la journée pour souffler, prendre un peu de distance, ne pas toujours être dans l'interaction, sont une nécessité. Enfin, rendre visible le travail invisible des PE pourrait améliorer la reconnaissance professionnelle par le public, les familles, voire l'institution, et ne la limiterait pas entre pairs.



BIO
Françoise Lantheaume, sociologue, professeure des universités émérite en sciences de l'éducation (Université Lyon 2). Co-auteur de «Durer dans le métier d'enseignant. Regards franco-allemands». Academia, 2019.

PERMUTATION, MOUVEMENT, DÉTACHEMENT :

Besoin d'aide pour bouger ?
La FSU-SNUipp vous accompagne dans vos démarches

JE ME SYNDIQUE !



Adhérer pour l'année
scolaire 2023 / 2024



66% du montant de la cotisation remboursés sous
forme de déduction fiscale ou de crédit d'impôt.

MÉTIER & PRATIQUES

PAGE
22

L'uniforme
file un mauvais
coton

PAGE
26

La magie de
la parole

PAGE
29

Le flambeau
de la retraite



L'UNIFORME FILE UN MAUVAIS COTON



DÉCRYPTAGE

Contre les idées reçues, études historiques et sociologiques rappellent que l'uniforme à l'école ne peut rien contre les inégalités.

« La tenue unique efface les inégalités et crée les conditions du respect. » Cette certitude énoncée par le président de la République le 16 janvier 2024 donne le ton de l'expérimentation de la « tenue vestimentaire commune » en cours de déploiement. Le cadrage ministériel du dispositif ne tarit pas d'éloges sur ses vertus présumées : cohésion entre élèves et sentiment d'appartenance renforcés, climat scolaire amélioré, épanouissement...

Des qualités pourtant étrangères à l'histoire du vêtement scolaire. Dans les lycées napoléoniens, l'uniforme assume, en effet, un rôle de distinction. Supprimé en 1904, il ne subsiste à cette fin que dans des lycées essentiellement privés à forte sélection socio-culturelle. La blouse obligatoire qui s'impose, ensuite, ne vise, elle, qu'à protéger les onéreux vêtements des tâches d'encre. Elle tombe en désuétude avec l'apparition du stylo-bille et du prêt-à-porter. Longtemps, la réglementation ne met l'accent que sur l'hygiène et une attention particulière à la « décence » avec un biais genré concernant les tenues féminines, y compris celles des institutrices. Alors que la laïcité est un principe historique de l'école républicaine, la question du vêtement à l'école n'émerge qu'à la fin du XX^e siècle jusqu'à la loi de 2004 prohibant le port de signes religieux

ostentatoires. Diverses propositions de loi en faveur de l'uniforme à l'école, toutes issues de la droite et de l'extrême droite, ont successivement pris comme prétextes la montée présumée des communautarismes, la lutte contre les violences et le racket, l'hypersexualisation ou le consumérisme... Toutes ont été rejetées.

LE « BON SENS » DÉCONSTRUIT
Dans ces débats très idéologiques, les connaissances scientifiques ont peu voix au chapitre. Souvent issues de pays anglo-saxons, elles déconstruisent pourtant les a priori. Rien ne permet ainsi de démontrer l'efficacité de l'uniforme à réduire les inégalités, issues de la pression à se vêtir de marques coûteuses. Le statut social est toujours révélé par d'autres attributs : chaussures, accessoires, sacs à dos, téléphones et

plus encore éducation, pratiques culturelles et sportives, manière de parler... Loin de niveler la ségrégation sociale entre établissements, l'uniforme tend à les exacerber. En Angleterre, il est en général le signe distinctif des classes aisées en écoles privées et prestigieuses. Aux États-Unis, il est plutôt en vigueur dans les établissements défavorisés, souvent en prise à des problèmes de gangs. Il fonctionne alors comme un marqueur social dévalorisant.

GOMMER OU RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ?

En 2022, une étude de l'Université de l'Ohio portant sur 6 000 élèves compare

des écoles primaires sans et avec uniforme et conclut que celui-ci n'a pas d'impact global sur le comportement des élèves, leur assiduité, leur anxiété ou les taux de violence. Loin de renforcer le sentiment d'appartenance et la cohésion, l'uniforme nuit à la proximité des élèves avec les enseignants et leurs pairs. Privés de l'expression de leur individualité à travers leurs choix vestimentaires, les enfants se sentiraient moins à leur place à l'école. Un droit à la singularité absent de débats publics ignorant que la finalité de l'école n'est pas d'invisibiliser les inégalités mais de les reconnaître pour mieux les réduire. FRANCK BROCK



MICHEL TONDELLIER, sociologue, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Université des Antilles*

QUE DIT LA RECHERCHE SUR L'UNIFORME À L'ÉCOLE ?

Aux USA, le port de l'uniforme, encouragé sous Clinton, a été scruté par des chercheurs dont le sociologue David Brunson. L'étude de statistiques nationales sur plusieurs années est sans appel : quel que soit le milieu social, l'uniforme n'a pas d'effet significatif sur l'estime de soi, le comportement et les résultats scolaires. L'étude est solide d'un point de vue statistique et n'a pas été remise en cause. Au début, les principaux et les autorités éducatives locales paraient l'uniforme de toutes les vertus, par exemple pour faire baisser la violence. Mais c'est un biais de perception, les données ne le confirment

pas. Ces avis ne manquent pas forcément de sincérité, mais de recul et de méthode.

L'EXPÉRIMENTATION FRANÇAISE EST-ELLE FIABLE ?

Elle ne laisse que l'année 2024/2025 pour évaluer les effets. Avec un échantillonnage limité, les données statistiques vont manquer ainsi que le temps d'analyse. Comment isoler la variable uniforme sur le climat scolaire par rapport à d'autres données comme un changement de direction ou de politique éducative ? Les établissements candidats sont plutôt situés dans des collectivités marquées à droite, or celle-ci a fait de l'uniforme une revendication politique depuis une vingtaine d'années. Le risque est d'évaluer l'effet de pratiques chez des convaincus.

QU'EN EST-IL DANS LES ANTILLES ?

L'uniforme s'y est répandu, sans régulation de l'institution, par effet d'imitation. Disparates, les règlements intérieurs vont parfois jusqu'à réguler les

coiffures. Sous un climat tropical, les shorts ne sont plus autorisés. Les enfants qui n'ont pas été associés à la mesure, ne s'y retrouvent pas et certains jugent les uniformes « moches » et peu confortables. La cohésion de groupe n'est donc pas renforcée. Une forme de surcontrôle s'exerce sur les enfants de milieu populaire. La norme imposée du « bon élève » empêche les garçons de se vêtir selon les standards de la culture rap afro-américaine. La projection par les adultes d'une lecture érotique des tenues féminines ne correspond en rien aux intentions des jeunes filles. Sans consigne juridiquement éprouvée, les personnels ont à gérer les situations de non-conformité, qui génèrent des problèmes d'accès aux enseignements. Le consensus local s'est imposé avec des arguments de « bon sens », sans véritable débat sur le droit des enfants à choisir. PROPOS RECUEILLIS PAR F.B.

* Auteur de « L'uniforme scolaire à la Martinique. Interroger l'évidence », L'Harmattan, 2024

-3,5 POINTS
C'est, selon l'Organisation mondiale de la santé, l'écart entre la proportion des jeunes qui pratiquent une heure d'activité physique par jour dans les pays où le port de l'uniforme scolaire est courant (16%) et ceux où il n'est pas imposé (19,5%).

7
C'est le nombre de facteurs d'amélioration du climat scolaire promus par le site institutionnel educol, actualisé en septembre 2023. Le port de l'uniforme n'est pas cité.

87
C'est le nombre d'établissements participant à l'expérimentation au 15 février. Pour atteindre l'objectif initial de 100 écoles, collèges ou lycées, la date butoir a été repoussée à juin 2024.

200€
C'est le coût du trousseau standard estimé par le ministère de l'EN, à la charge des collectivités territoriales, éventuellement co-financé par l'État via le Conseil national de la refondation « Notre école, faisons-la ensemble ».

UN RÈGLEMENT QUI NE TIENT QU'À UN FIL
Si deux circulaires de 2011 et 2021 évoquent l'obligation d'une « tenue convenable » pour entrer au collège, donnent des instructions de sécurité et d'hygiène et interdisent la différenciation genrée des consignes vestimentaires, le règlement type des écoles est muet en la matière. L'expérimentation de la « tenue scolaire commune » est à peine « accompagnée » par un guide ministériel énonçant le « cadre juridique de mise en œuvre ». À l'issue d'une « concertation au sein de la communauté éducative » - a minima un débat du conseil d'école - le port obligatoire de la tenue « décrite » est inscrit au règlement intérieur. Ceci vaudrait aux élèves et aux familles l'obligation de s'y conformer et ferait de tout refus « un manquement au règlement intérieur de l'école ». Alors que les sanctions disciplinaires n'ont pas cours dans le premier degré, il reviendrait à la direction d'école « de prendre les mesures adaptées au non-respect des obligations prévues par le règlement intérieur ». Sans esquisser la moindre proposition, le guide laisse ainsi aux personnels la responsabilité d'arbitrages exposés aux recours de familles. Le droit à scolarisation, principe constitutionnel consacré par le Code de l'éducation, excluant toute exclusion.

COURTS

~ SURFER SUR LA LITTÉRATURE JEUNESSE ~

Du 5 au 9 juin, la 10^e édition du festival du livre et de la BD jeunesse « Lire sur la vague » de Seignosse (Landes) propose, en partenariat avec l'École des loisirs, des rencontres scolaires avec des auteurs et autrices dont Marc Boutavant ou Marta Orzel. En cette année olympique, le concours d'œuvres collectives « À vos marques... prêts... lisez ! » porte sur le thème du sport. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 11 mai 2024. Programmes et modalités de participation sur LIRESURLAVAGUE.COM



LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA SEMAINE FRANCOPHONE DE LA CLASSE DEHORS, du 20 mai au 27 mai, invite enseignants et enseignantes à se lancer dans l'aventure de l'apprentissage en plein air. Le site de la

« Fabrique des communs pédagogiques » propose idées d'activités, balades pédagogiques et témoignages. À consulter sur RENCONTRES-INTERNATIONALES.CLASSE-DEHORS.ORG

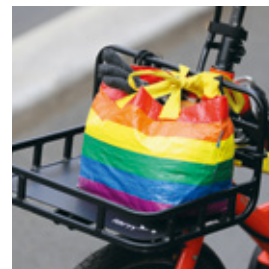
44 MILLIONS

C'EST LE NOMBRE D'ENSEIGNANTS ET D'ENSEIGNANTES DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE à recruter de manière urgente par l'ensemble des systèmes éducatifs mondiaux, selon le rapport mondial de l'Unesco « Remédier aux pénuries d'enseignants ».

LES MATHS AU CENTRE DU TABLEAU

Qu'est-ce que c'est ? À quoi ça sert ? Comment ça marche ? Ces trois questions ont guidé la conception du dossier de veille de l'Ifé de février 2024, « Les mathématiques au centre du tableau ». Celui-ci est consacré à leur enseignement et à leur apprentissage, à leur spécificité dans les imaginaires sociaux et à leur complexité dans les pratiques de classe de la maternelle à l'entrée dans l'enseignement supérieur.

VEILLE-ET-ANALYSES. ENS-LYON.FR



/CONTRE L'HOMO-PHOBIE/

La journée mondiale de lutte contre l'homophobie aura lieu le 17 mai. Lancée en 2005 et coordonnée au niveau international par le comité IDAHO, cette manifestation est aujourd'hui célébrée dans plus de 60 pays à travers le monde. Par le biais de colloques, de manifestations de rue ou d'événements artistiques, elle a pour but de promouvoir des actions de sensibilisation et de prévention pour lutter contre l'homophobie, la lesbophobie, la biphobie et la transphobie. Une occasion de plus pour faire aussi de l'école un lieu où chaque élève doit se sentir pleinement accueilli.

+PODCAST POUR LA REVUE+ DIVERSITÉ

Pour ses 50 ans, la revue Diversité qui construit un dialogue entre la recherche et les professionnels de l'éducation a organisé une journée d'échanges en novembre dernier. Question des territoires, inégalités éducatives, réussite scolaire des milieux populaires, autant de sujets en débats à retrouver désormais sous la forme de podcasts sur la web radio Kadekol.

IFE.ENS-LYON.FR/KADEKOL

ÉDUCATION NOUVELLE {EN REPLAY}

Les interventions enregistrées lors du colloque international qui s'est tenu à Paris en juin dernier, « L'Éducation nouvelle : héritages, (ré)inventions, actualité » sont à présent disponibles sur la chaîne YouTube du Comité universitaire d'information pédagogique : histoire de l'Éducation nouvelle, ses fondements, ses principes, ses revues, ses adaptations en classe...

C'EST LE RECUL DU TAUX DE MAÎTRISE SATISFAISANTE DES COMPÉTENCES MATHÉMATIQUES pour les filles entre le CE1 et le CP (72% contre 90%), selon le rapport 2024 « Filles et garçons sur le chemin de l'égalité ». Ce recul immédiat dès l'école élémentaire est à mettre en regard d'une moindre présence des filles (13% contre 23% des garçons) dans les formations scientifiques et techniques du supérieur, en particulier celles de l'ingénierie donnant accès aux métiers les mieux rémunérés.

POINTS

100

CORALIE BARREAU, déléguée culture éducation jeunesse à la Ligue de l'enseignement

1. QUELLE EST LA PLACE DE L'IMAGE DANS LES MÉDIAS ?

Elle occupe une place centrale, en particulier au vu du nombre actuel d'écrans. Par ailleurs, cette dimension s'est particulièrement développée chez les jeunes, notamment avec de nouveaux réseaux sociaux où les photos ont pris beaucoup d'ampleur et avec la publication de « stories ». Dans la presse aussi elle est première, la stimulation se fait beaucoup par les images qui attirent et captent l'attention. Les créateurs et créatrices d'images jouent avec les biais cognitifs - une déviation de la pensée logique et rationnelle - pour nous faire adhérer à leur intention, quelle qu'elle soit.

2. QUELS SONT LES ENJEUX D'ÉDUCUER À L'IMAGE ?

Principalement d'éviter d'être dupes des images proposées. Identifier les sources qui déterminent en partie son rôle, comprendre comment l'image a été construite et pourquoi. L'enjeu réside dans une mise à distance pour identifier les messages qui se cachent derrière ou détecter les infos. La remise en contexte est importante, elle permet de déterminer

l'intention. C'est cela qui va permettre de ne pas prendre l'image au pied de la lettre mais de la décrypter dans un esprit critique. C'est aussi une capacité à percevoir les représentations générées par les images médiatiques, leurs intégrations inconscientes. Ce sont deux dimensions au cœur d'un travail sur la citoyenneté.

3. QUELLES ACTIVITÉS POSSIBLES ?

Il est toujours intéressant de travailler à partir d'images brutes pour comparer les premières perceptions. Dès l'école maternelle, il est possible de proposer des jeux de différenciation entre publicité et photo d'article de presse. Avec les plus grands, on peut mener des ateliers d'analyse d'image et d'écriture à partir des ressentis suscités par « la carte de la fraternité », une action de l'enseignement proposant une carte à envoyer à des anonymes. On peut également écrire des slogans publicitaires, textes journalistiques ou poésies à partir de la même photo. En cycle 3, on peut faire réfléchir aux choix des photos de « Une ». Par exemple, on peut aborder l'invisibilisation des sportives dans le cadre de l'éducation à l'égalité femmes-hommes. Evidemment, les moments de création mettent en situation de réfléchir justement à l'intention et à la construction d'un message à travers une image.

PROPOS RECUEILLIS PAR MATHILDE BLANCHARD

LA MAGIE DE LA PAROLE



« ON ÉCOUTE AVEC tout son corps. Cela veut dire que l'on regarde l'autre ».

À Rodez, des élèves de l'école maternelle Paraire apprennent à comprendre leurs émotions et celles des autres.

« Circus circus circus... Bienvenue au cercle magique et de paroles », prononcent enfants et adultes assis en rond en mimant la mise d'un chapeau sur leur tête. Ce rituel indique

symboliquement l'entrée dans la séance de programme de développement affectif et social (Prodas) pour deux groupes de grande section de l'école maternelle Paraire. C'est Sandie Delaforge, animatrice au planning familial de Rodez avec qui le projet est mené, qui va conduire ces petits aveyronnais et aveyronnaises à raconter leur vécu sur un sujet donné. Mais en préalable, on rappelle les règles. « On parle de nous », explique Paula, complétée par ses camarades prompts à partager leur connaissance du cadre commun : « on

ne se moque pas, on lève le doigt pour demander la parole, on ne la coupe pas, on ne parle pas trop longtemps pour que tout le monde puisse parler. » Margot ajoute : « Et puis il y a un mot qui s'appelle confidentiel ». Cet engagement éthique participe, avec l'ensemble des règles précisées, à la mise en place d'un cadre sécurisé autorisant la liberté de parole de toutes et tous. « Et on n'est pas obligé de parler », indique par ailleurs Aydan. En effet, chaque enfant parle en fonction de ses besoins, de ses envies. Le cercle constitue une occasion de parler, pas une injonction. La présence en elle-même est une participation. « Parler de soi, de ce que l'on ressent, c'est impliquant pour les enfants, cela nécessite un consentement », explique Sandie. Il est rare que le mutisme perdure car écouter, être écouté, c'est un moment assez magique ». Elle tient particulièrement à cette visée agréable et propose majoritairement des sujets en ce sens : un moment de la journée que l'on a bien aimé/un jour où l'on s'est senti fier/fière courageux/courageuse...

RECONSIDÉRER L'ENFANT

« Aujourd'hui, je vais raconter une fois où j'ai fait plaisir à quelqu'un et comment je me suis sentie », expose l'animatrice. Enfants comme adultes expriment tour à tour un souvenir. Certains es bafouillent, d'autres tournicotent une mèche de cheveux, malaxent leurs doigts ou les glissent dans leurs bottes témoignant que prendre la parole n'est pas si aisé. Mais la satisfaction de s'exprimer est notable. Certes, pour beaucoup d'enfants du premier groupe la confusion s'est installée avec « une fois où on m'a fait plaisir ». La reformulation systématique et fidèle des propos permet une certaine régulation. Mais l'objectif n'est pas de répondre précisément à la consigne. « L'intérêt principal réside dans l'apprentissage du respect de la parole des autres. Donner une place à chacun et chacune par l'écoute », explique Hélène Lorenzo, une des enseignantes de la classe. D'autant que les élèves sont invités à redire l'histoire de leur camarade, en insistant sur les émotions éprouvées. « L'objectif principal n'est pas langagier mais social, même s'il y a une corrélation », poursuit Noëlle Villeneuve, la directrice, convaincue par ce projet partenarial. « Apprendre à s'écouter, à dire ses émotions. Comprendre le

consentement, ce qui implique de savoir ce que l'on aime ou pas, ce que l'on désire. Considérer l'autre aussi, dans son identité affective et corporelle. Il s'agit d'autoriser toutes les paroles, à égalité, celles des adultes et des enfants, y compris lorsqu'elles sont inaudibles ou hors sujet. Pour l'enseignante, c'est compliqué de se distancier de la tâche, de se détacher d'une évaluation constante du langage. » Anita Costecalde, l'Atsem de la classe précise : « C'est un lieu protégé avec un soulagement de ne pas être sous contrôle d'une

«AUTORISER TOUTES LES PAROLES, À ÉGALITÉ.»

« bonne » parole. » En effet, la participation des plus timorés n'est pas freinée par des reprises renvoyant à des normes scolaires. Un ressenti possible grâce à la posture la plus neutre possible de l'animatrice pour qui il est important de ne pas mettre en concurrence par des jugements, pas même positifs : « Un commentaire positif entraîne l'envie de faire à son tour plaisir à l'adulte, avec ce risque d'imitation. Même si ces mimétismes sont des appropriations de situations assez universelles en somme. C'est

une condition pour créer une autodétermination. La réalisation de soi se travaille grâce aux valorisations quotidiennes par l'enseignante, pas dans le cercle magique. »

LE PLAISIR DE FAIRE PLAISIR

Les histoires du second groupe narreront la joie, la fierté, la satisfaction ou le bonheur de faire plaisir, en particulier auprès des parents en montrant une autonomie ou une position d'aide. Des émotions inventoriées avant de clore le cercle par un « merci pour vos histoires » et un chapeau déposé.

« C'est la première fois que j'amène une situation d'interaction sociale, c'est un stade plus compliqué que la conscience de soi », explique Sandie. Les capacités prosociales, comme la précision des émotions nécessitant des acquis lexicaux, se construisent à des rythmes différents selon les enfants. « Leur parole s'est affirmée au fil des séances », note Armelle Canal, l'autre enseignante de la classe. « Cet espace apaisé leur laisse le temps de parler. Nous, on est toujours speed. Là, c'est un moment de respiration. Nous aussi, nous aurions besoin de cercle de parole ! ». MATHILDE BLANCHARD



KLARA KOVARSKI, chercheuse au LaPsyDE*



et **LUCIE ROSE,** docteure en psychologie, spécialisée sur les CPS

cruciale. Chaque enfant, simultanément mais avec sa propre trajectoire, se construit dans sa singularité au sein du groupe. Cela implique donc petit à petit une meilleure représentation des états mentaux et des intentions d'autrui, qu'on appelle la théorie de l'esprit, et la capacité à agir par rapport à cela. Trouver un équilibre entre ce dont j'ai envie et les besoins et envies des autres, tout comme les contraintes de l'environnement et du contexte...

différent de celui qu'il rencontre à domicile. L'expérience d'individus différents, de temporalités différentes impliquent un comportement bien distinct. Elle est un lieu qui introduit un cadre bien délimité, tout en laissant une certaine autonomie et liberté pour expérimenter les rapports aux autres, qu'il s'agisse par exemple d'entraide ou d'affirmation de soi. Par ailleurs, l'entrée des compétences psychosociales à l'école implique que des temps explicites et spécialement dédiés soient organisés. PROPOS RECUEILLIS PAR M.B.

COMMENT SE CONSTRUIT UN ENFANT EN TANT QU'ÊTRE SOCIAL ?

« Certaines fonctions contribuent tout particulièrement à la socialisation, comme les compétences langagières et émotionnelles. Le jeu, seul puis en coopération, est aussi une activité

COMMENT L'ÉCOLE PEUT-ELLE Y PARTICIPER ?

L'école y participe de facto en offrant à l'enfant un contexte social

PRODAS
Ce programme de développement affectif et social s'appuie sur les travaux du psychologue Carl Rogers dans une démarche de prévalence.
www.prodas-occitane.fr

comporte tout un chapitre sur l'environnement scolaire.
A lire sur www.defenseurdesdroits.fr

« LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS : LE DROIT AU BIEN-ÊTRE »
Ce rapport 2021 de la Défenseure des droits

des élèves pensent que leur intelligence est une de leurs caractéristiques qui ne peut pas « vraiment changer ». Une proportion inférieure à la moyenne de l'OCDE.

54%

des élèves de 15 ans ont déclaré se faire facilement des amis dans leur établissement. 15%, en revanche, se sentent seuls (PISA 2022).

80%

DERRIÈRE LE SIGLE CPS

Depuis quelques années une attention est portée à l'acquisition des compétences psychosociales (CPS) dans une visée de bonne santé mentale, de réussite scolaire ou plus récemment de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire. Développées en premier lieu par l'Organisation mondiale de la santé, les CPS sont reprises dans le socle commun de connaissances et de compétences et de culture ainsi que dans le parcours éducatif santé. Réparties en trois catégories (sociales, cognitives et émotionnelles), elles recouvrent, par exemple, la confiance en soi, la pensée créative ou critique, la résolution de problème, la prise de décision, la gestion des émotions, l'habileté dans les relations interpersonnelles, l'empathie... Il importe que les CPS visent à construire des individus singuliers pour œuvrer au bien commun. Mais leur mise en œuvre quotidienne se confronte à un système scolaire de plus en plus performatif et concurrentiel, engendrant un paradoxe difficile à tenir. Aussi importantes soient-elles, les CPS ne peuvent être considérées comme le seul facteur de santé et de bien-être pas plus qu'elles ne peuvent prendre le pas sur les savoirs disciplinaires, en particulier langagiers. L'école maternelle garde bien l'objectif « d'apprendre ensemble ».

QUESTIONS & RÉPONSES

Q: EST-IL POSSIBLE D'EXCLURE UN ÉLÈVE ?

R: Quelle que soit la situation, l'exclusion d'un élève reste proscrite dans le premier degré. Néanmoins, un décret paru en août 2023 rend possible, à certaines conditions, de suspendre temporairement l'accès à l'école d'un élève. Cette procédure peut être mise en place lorsqu'un « comportement intentionnel et répété » entraîne un « risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève ». Après avoir réuni l'équipe éducative, la directrice ou le directeur peut prendre la décision de suspendre l'accès de

l'école à un élève. Les parents doivent impérativement être associés à l'ensemble de la procédure. Cette suspension, d'une durée maximale de cinq jours, est « une mesure à titre conservatoire », c'est-à-dire qu'elle ne peut avoir d'autre objet que de permettre l'élaboration et la mise en œuvre des mesures éducatives qui permettraient de stopper ce comportement.

Q: ET SI, POUR CETTE SITUATION, LES MESURES ÉDUCATIVES MISES EN PLACE NE SUFFISENT PAS, QUE FAIRE ?

R: Le directeur ou la directrice peut saisir l'IA-Dasen pour mettre en œuvre une procédure de changement d'école. L'IA-Dasen demande alors au maire de radier l'élève de l'école pour l'inscrire dans une autre école de la même commune. S'il n'y a qu'une seule école, alors l'élève peut être inscrit dans une autre commune, seulement si le maire de celle-ci l'accepte. Il n'est pas possible de radier l'élève si une autre école ne peut l'accueillir.

Q: CETTE PROCÉDURE PEUT-ELLE ÊTRE UTILISÉE DANS LE CAS D'UN « ÉLÈVE PERTURBATEUR » ?

R: Non, le comportement perturbateur n'entre pas dans le champ du décret. Ce dernier est censé s'appliquer « lorsque le comportement intentionnel et répété fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école », c'est une réponse « médiatique » du ministère à la situation de harcèlement.

Décryptage

APRÈS LES PERMUTATIONS

Porter recours

Si aucun des vœux n'a été satisfait aux permutations, les textes réglementaires prévoient la possibilité d'entamer une procédure de recours en étant représenté-e par l'organisation syndicale de son choix. Deux recours, indépendants, simultanés ou non, sont possibles : un « gracieux » auprès du Dasen, un « hiérarchique » auprès du ministre. Les recours doivent être déposés avant le 5 mai 2024. Ils comportent un exposé des motifs et raisons de la requête, accompagnés des pièces soutenant la demande. Avant toute prise de décision, pour garantir la prise en compte de la

demande et l'échange entre l'administration et les représentant-es du personnel, il est nécessaire de demander explicitement, dans le courrier de recours, à être représenté par ceux-ci.

Une réponse positive de l'administration signifie uniquement que le ministère de l'EN va attirer l'attention des DSDEN concernés par le dossier de l'agent dans le cadre de la phase complémentaire des ineat/exeat. Il est donc nécessaire que le PE ait participé à cette phase.

Une réponse négative ou l'absence de réponse dans un délai de deux mois permettent la saisine du tribunal administratif dans les deux mois à compter de la réponse ou de l'absence de réponse.

Participer à la phase des ineat/exeat

Indépendamment des recours, la participation aux ineat/exeat est ouverte à l'ensemble des PE titulaires, ayant ou non participé aux permutations.

Désormais, cette phase est cadrée nationalement. Le dossier composé d'un formulaire unique, accompagné des pièces justificatives le cas échéant, est à transmettre à la DSDEN du département d'exercice uniquement, du 11 mars au 5 avril 2024, délai de rigueur. Les résultats de cette phase devraient être transmis la première quinzaine de juillet au plus tard.

Quelques soient les interrogations, les personnels élus de la section départementale de la FSU-SNUipp sont à disposition. Ne pas hésiter à prendre contact avec eux pour obtenir des conseils dans les démarches et des modèles de recours. Ils représentent les PE devant l'administration départementale et feront le lien avec les personnels élus au niveau national en cas de recours auprès du ministère.

PORTRAIT

CLAUDINE DUVAL puise parfois ses lectures en bibliothèque « parmi un stock personnel issu de mes années d'enseignement et que j'utilise aussi pour mes petits-enfants ».



LE FLAMBEAU DE LA RETRAITE

Enseignante en maternelle aujourd'hui à la retraite, Claudine Duval continue de cultiver l'amour du livre chez les plus jeunes.

« Je n'arrive pas à quitter l'école maternelle ». À 70 ans, Claudine Duval est toujours mue par « l'envie de transmettre le plaisir de la lecture et de garder le lien avec les jeunes enfants et les enseignants ». À Ymarre, village d'un millier d'âmes, proche des méandres dessinés par la Seine avant de traverser Rouen (Seine-Maritime), la retraitée, élue

municipale hyperactive, anime la bibliothèque. Un lundi matin sur deux, elle y accueille ainsi les classes maternelles de l'école voisine pour des séances de lecture d'albums. Tandis qu'enseignante et Atsem organisent l'emprunt de livres, Claudine rassemble son auditoire d'une douzaine d'enfants dans un petit coin aménagé la veille. « Je privilégie l'écoute de l'écrit sans montrer d'emblée les illustrations. À la fin, je reviens sur le récit avec le support des images. Ce procédé correspond aux attentes des enseignants concernant la compréhension des textes ».

Un savoir-faire acquis par cette Bretonne, exilée post-bac en Normandie en 1973, tout au long d'une carrière exclusivement dédiée à l'école

maternelle, après « deux années de calvaire » en section d'enseignement spécialisée, car « pas du tout préparée par l'École normale à ce genre de public ». Épanouie en moyenne et grande sections, « classes riches en activités et apprentissages », elle y cultive le goût de « la lecture d'albums, la découverte de nouvelles histoires, des contes... tout ce qui peut captiver l'attention des enfants ». Un plaisir professionnel que Claudine tient à préserver après un départ précoce à la retraite à 52 ans, rendu possible par l'éducation d'un de ses deux enfants en situation en handicap : « À un âge où on a encore envie de faire plein de choses, je voulais poursuivre mon activité en milieu scolaire, sans les tracasseries administratives ». Elle trouve alors dans la bibliothèque, dont elle préside le collectif de six bénévoles, « un espace de liberté et juste le plaisir de la lecture à l'état pur » et y installe le partenariat avec l'école.

PERFORMANCES THÉÂTRALES

« Grande lectrice », Claudine s'appuie également sur « un travail sur la voix, l'intonation, la façon de donner vie aux personnages de fiction » au sein de la troupe « La Pie Rouge ». De quoi parfaitement maîtriser « l'art et la manière de s'adresser aux enfants » selon Isabelle Chanson, enseignante de petite et moyenne sections. Elle apprécie les séances « bonus culturel » de Claudine qui sait que « faire classe en maternelle relève de la performance théâtrale ». Des représentations tout autant plébiscitées par le « club des petits fans » qui réclament « le jour de Claudine ». Mais passionner ce public, toujours marqué par « les mêmes inégalités dans l'attention et la familiarité avec le livre », est coûteux en énergie. Claudine concède « qu'il faut être jeune pour enseigner et faire face aux sollicitations de tous les instants » et s'interroge sur sa capacité à « continuer encore longtemps ». Pointant l'absence de relève parmi les parents actifs, elle est persuadée « qu'il ne faut pas reculer l'âge de la retraite, sinon les gens y arriveront épuisés, sans pouvoir s'investir dans les associations. Les bonnes volontés des retraités pallient les manques de l'État dans les domaines sportif et culturel. Sans elles, y aura-t-il encore des bibliothèques dans les petits villages ? ». FRANCK BROCK

LIVRES

Vivre à en mourir

«Être prophète des nuages, du ciel,
Parler à la fleur la langue de la source,
Apprendre de l'oiseau le secret de l'amour
Et le chuchoter chaudement à l'oreille
de ma bien-aimée,
De la bouche des étoiles à l'étreinte du rêve...»

Missak Manouchian

Une cérémonie émouvante le 21 février 2024 pour l'arrivée au Panthéon du couple Manouchian : une occasion exceptionnelle pour faire œuvre de mémoire, rendre hommage à celles et ceux qui ont su résister et parfois payer de leur vie leur engagement pour la liberté et la vie. Ouvrier, poète et militant communiste arménien immigré en France, Missak Manouchian fut fusillé par les nazis le 21 février 1944 avec 22 de ses camarades au Mont-Valérien, alors que la seule femme de ce groupe sera déportée et exécutée en Allemagne. Pour raconter cette histoire

aux enfants, Rue du Monde réédite un album exceptionnel **Missak, l'enfant de l'Affiche rouge**, augmenté de documents, photos et explications sur la panthéonisation. Orphelin rescapé du génocide arménien et exilé au Liban, Missak rejoint en 1924 la France, pays des Lumières. Marseille, La Seyne-sur-Mer, et puis Paris, où, avec ses frères, il exerce différents métiers, tout en écrivant des poèmes. Militant communiste, il devient une figure importante de la Résistance, dirigeant

«VINGT ET TROIS ÉTRANGERS ET NOS FRÈRES POURTANT»

les FTP-MOI, les résistantes et résistants arméniens, polonais, italiens, espagnols, hongrois, français, roumains, etc., dont beaucoup étaient juifs. Avec Mélinée, ils résistaient ensemble et s'aimaient follement. Arrêté en 1943, ses derniers mots pour Mélinée sont empreints d'humanisme et d'espoir : «*Je n'ai aucune haine contre le peuple allemand*». Il est «*sûr que le peuple français et tous les combattants de la Liberté sauront honorer notre mémoire dignement*». Les illustrations de Laurent Corvaisier alternent pages aux aplats colorés et celles à l'encre noire sur fonds blancs, donnent à voir cette vie pleine d'amour, d'amitiés, d'engagements littéraires et politiques et le contrepoint de l'arrestation, la prison, le deuil, la mort... Superbe et émouvant, l'album se met à hauteur d'enfant. Pour les plus grands, en Segpa par exemple lors de lectures offertes : **Missak et Mélinée, une histoire de l'affiche rouge**. Un roman

humaniste qui met lui aussi en avant la place des immigré-es dans l'histoire de la France par le biais de la Résistance. Des femmes et des hommes prêts à mourir pour un pays qui n'était pas le leur mais qui avait su les accueillir. Dans les années 50, **le poème d'Aragon «L'affiche rouge»** leur rend hommage. Mis en musique par Léo Ferré, repris par Bernard Lavilliers ou HK et les saltimbanques, en 2024 c'est Arthur Teboul des Feu ! Chatterton qui nous en offre une nouvelle et poignante interprétation : «*Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant / Vingt et trois amoureux de vivre à en mourir / Vingt et trois qui criaient la France en s'abattant*». La panthéonisation de Missak et Mélinée, accompagnés des portraits de leurs compagnons, écrit dans le récit national la reconnaissance qu'on doit à celles et ceux qui ont lutté pour la liberté, inscrivant la place des immigrés et des femmes dans cette Histoire.

- **MISSAK, L'ENFANT DE L'AFFICHE ROUGE**, de Didier Daeninckx, ill. Laurent Corvaisier, Ed. Rue du Monde C3
- **MISSAK ET MÉLINÉE, UNE HISTOIRE DE L'AFFICHE ROUGE**, d'Elise Fontenaille, Ed. Rouergue C4

CINÉMA

Le royaume de Kensuké

Adaptation fidèle et époustouflante du roman de Michael Morpurgo, ce film d'animation raconte l'incroyable histoire de Michael, 11 ans. Parti faire un tour du monde à la voile avec ses parents, il tombe du bateau avec sa chienne Stella lors d'une terrible tempête. Ils échouent sur une île, où vit, seul, un ancien soldat japonais. Ensemble, ils s'opposent aux trafiquants de singes... Récit initiatique avec une méditation sur la famille et la relation à l'autre, qui fait aussi réfléchir à la place de l'humain sur terre. Des décors somptueux rendus par un graphisme classique et plaisant. À partir de 8 ans.

©Musée du Louvre/Hanna Palot



© Le Pacte

EN LIGNE

Cadeau

L'Unesco donne accès gratuitement à la bibliothèque numérique mondiale (WDL) sur Internet, avec des milliers d'articles fournis par des organisations partenaires dans le monde entier. On y trouve des livres, manuscrits, cartes, textes, photos, enregistrements et films de tous les temps. La WDL a cherché à préserver et à partager certains des objets culturels les plus importants du monde, en améliorant l'accès aux trésors



©Musée de l'Orangerie

culturels et à des documents historiques importants pour permettre la découverte, l'érudition et l'utilisation. ► WDL.ORG/FR

VISITES SPORTIVES

Courez au Louvre

Au lever du jour, dès 8h, dans des salles encore vides, un parcours effréné ou méditatif au cœur des œuvres d'art, entre yoga, disco et dancehall. Impulsées par le chorégraphe Mehdi Kerkouche et dans le prolongement de son initiative-concept « On danse chez vous » lors du confinement, les séances sont animées par des danseurs, danseuses et des coachs. Et après avoir bien bougé, on peut profiter de la visite de l'exposition sur l'olympisme. Une vingtaine de séances entre le 24 avril et le 31 mai 2024. ► LOUVRE.FR

MUSÉE

Jouer, c'est bien aussi

Le musée de l'Orangerie chouchoute les enfants avec un nouvel espace pensé pour les 0-12 ans. Plonger dans une salle aux tons verts et bleutés pour créer, lire, observer et écouter des podcasts « Promenades imaginaires » concoctés tout spécialement. Coloriage géant, casse-tête artistique, reconstitution de l'intérieur de Matisse, découverte tactile des œuvres grâce à des jeux de matière : pour sensibiliser à l'art et jouer en famille. ► MUSEE-ORANGERIE.FR

INTERVIEW

Béatrice Alemagna

POURQUOI DESSINER POUR LES ENFANTS ?

J'ai eu une enfance merveilleuse et enchantée et j'ai développé l'amour de la vie à partir de cet émerveillement. L'enfance est le monde de tous les possibles. Écrire et dessiner, raconter des histoires sans moralité mais avec ma personnalité et mes idées à des êtres en devenir, planter des graines qu'on verrait fleurir, me passionne. J'ai l'impression que je peux avoir un rôle, faire passer des idées d'ouverture, de

drôlerie. J'aime secouer doucement les enfants pour qu'ils arrivent à des questionnements. C'est fascinant de pouvoir leur parler avec liberté, naïveté, pureté.

COMMENT DÉCRIRIEZ-VOUS VOTRE UNIVERS ?

J'espère que c'est un univers changeant, parce que le langage artistique est un rythme musical, avec des moments de violence, de tonnerre et des moments de douceur. Je cherche à moduler cette voie pour obtenir un



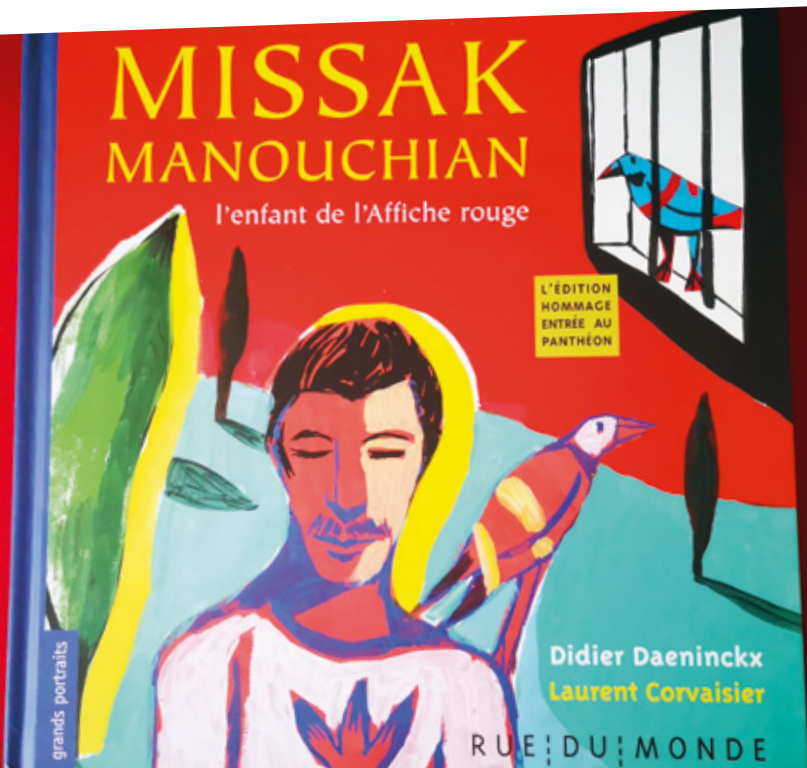
©Andréa Mantovani

BIO
Béatrice Alemagna, autrice et illustratrice, lauréate du prix La Grande Ourse 2023

univers harmonieux et contrasté à la fois. J'ai une certaine mélancolie de l'enfance perdue, c'est une perte grave et douloureuse mais mon univers essaie de retrouver cette part de l'enfance, vibrante, profonde, intense. Mon idéal professionnel est de ne pas avoir de style, de ne pas me répéter. Il faut que

QUE VOUS APPORTE LE PRIX LA GRANDE OURSE ?

Ce prix a une valeur forte et symbolique, il confirme que mes choix étaient justes. Le Salon de Montreuil a été ma première marche professionnelle en 1996, fraîchement arrivée d'Italie, avec un prix qui m'a alors engagée à poursuivre avec ténacité. Ce n'est pas une boucle qui se referme mais un encouragement à continuer. De plus, mon surnom a toujours été « Orsa » !
PROPOS RECUEILLIS PAR M.K.



Lutte contre les pesticides : un jeu de dupes

En pleine crise agricole, le gouvernement recule dans la lutte pour la réduction des pesticides alors que leur impact négatif sur l'environnement et la santé est indiscutable.

« L'indicateur de référence pour suivre la réduction des pesticides sera l'indicateur européen, et non plus le Nodu français », a déclaré Gabriel Attal le 21 février. Une annonce en réponse à l'une des demandes de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), de la Coordination rurale et des Jeunes agriculteurs mais qui est dénoncée par la Confédération paysanne, le Mouvement de défense des exploitants familiaux (Modéf) et les organisations de défense de l'environnement. Derrière ce débat en apparence technique sur les indicateurs, c'est l'avenir du plan Ecophyto 2030 et l'objectif de réduire de

50% les pesticides qui se jouent. Nombre de rapports montrent depuis les années 2000 l'impact des pesticides sur la santé et l'environnement. En 2019, l'IPBES* établit un rapport entre le déclin de la biodiversité et la contamination de l'environnement par les pesticides. L'Inserm**, lui, publie en 2021 des expertises collectives analysant le lien entre ces substances et certaines pathologies. Les pesticides ont des conséquences sur la santé des personnes les plus exposées dans le cadre de leur activité professionnelle mais aussi sur les populations riveraines des zones agricoles ou les plus sensibles comme les enfants.

DES OBJECTIFS SANS CESSE REPOUSSÉS

Ces différentes alertes avaient amené en 2017 l'interdiction des pesticides dans les espaces publics, puis en 2019 chez les particuliers. Pour l'agriculture, en revanche, l'interdiction ne cesse d'être repoussée. Le premier plan gouvernemental, Ecophyto I - réduction de 50% de l'usage des pesticides de synthèse dans les 10 ans - a été lancé en 2008. L'objectif de ce plan est d'abord fixé à 2025, puis à 2030. Si l'usage des pesticides a décliné pendant quelques années, il a rebondi en 2021 et encore progressé en 2022. Les dernières annonces du gouvernement, qui reprend désormais à son compte le slogan « Pas d'interdiction sans solution », fragilisent l'échéance de 2030. Pourtant de nouvelles alternatives existent et doivent être soutenues. Relever le défi de la transition nécessite de poursuivre recherche et innovation. Un accompagnement pour un changement profond des pratiques agricoles est également indispensable.

CLAIRE BORDACHAR

*Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques.

**Institut national de la santé et de la recherche médicale.



Gaza, les enfants pour cible

« Les enfants qui commencent à mourir de faim, cela devrait être une alarme pas comme les autres », déclarait le 5 mars le porte-parole du bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires à propos de la situation à Gaza. Un constat dramatique partagé par l'Organisation mondiale de la santé qui estimait ce même jour que « la famine est devenue inévitable ».

Selon l'ONU, 2,2 millions d'habitants sur les 2,3 que compte la bande de Gaza en sont aujourd'hui menacés. La situation est particulièrement dramatique dans le nord de l'enclave où l'aide humanitaire est suspendue. Dans cette région, « 15% des enfants de moins de 2 ans sont en situation de malnutrition aiguë » selon l'Unicef. À la frontière de l'Égypte, la promiscuité - 1,5 million de personnes réfugiées -, le manque d'eau potable et de sanitaires en nombre suffisant créent les conditions pour des épidémies majeures. « Les infections respiratoires, maladies de peau et méningites sont en hausse » selon le responsable de l'ONG « Save the Children ». « 90% des

enfants de moins de 5 ans souffrent d'une ou plusieurs maladies infectieuses » et le manque d'eau potable risque de causer des déshydratations mortelles. Face au manque d'antibiotiques, de nombreux enfants sont amputés pour limiter le risque d'infection.

Depuis le début du conflit, plusieurs dizaines de milliers d'enfants gazaouis ont été tués ou blessés par les bombardements de l'armée Israélienne qui frappent sans distinction l'armée de Hamas et les civils, y compris les enfants. L'Unicef alerte à nouveau sur cette catastrophe humanitaire et le risque d'une « explosion de décès infantiles ». Elle rappelle que même les guerres sont soumises à des règles et qu'en vertu du droit international humanitaire et des droits de l'homme, aucun enfant ne doit être privé d'accès aux services essentiels ou se trouver hors d'atteinte de l'aide humanitaire. Autant de droits bafoués actuellement à Gaza. Un cessez-le-feu et la levée du blocus s'imposent.

NELLY RIZZO

Québec : la lutte paie

Les enseignantes et enseignants québécois, grévistes certains depuis cinq semaines, ont repris le chemin de leur classe début janvier après avoir obtenu des avancées : augmentation des rémunérations, de 17% à 24% sur cinq ans selon les échelons, primes, ouvertures de classes dans les secteurs difficiles ou encore aides à la classe.

Les négociations en vue du renouvellement des conventions collectives dans le secteur public (hôpitaux, écoles...) avaient conduit à plusieurs semaines de grève en novembre et décembre 2023 au Québec. Ce très important mouvement social a mis en avant les revendications des syndicats enseignants pour revaloriser leurs salaires et améliorer leurs

conditions de travail afin de contrer la pénurie de recrutement et l'exode de personnels formés et motivés. Les raisons de leur combat rejoignent celles de leurs homologues français : ils dénoncent principalement le désengagement de l'État face aux élèves en difficulté et la fermeture de classes spécialisées. La dégradation des conditions de travail depuis une vingtaine d'années a entraîné la multiplication des départs volontaires et l'emploi de plus en plus fréquent de personnels contractuels, parfois sans aucune formation. L'entente de principe acquise pendant les congés de fin d'année est encore en cours de négociation dans tous les syndicats.

VIRGINIE SOLUNTO

DENIS QUINQUETON,



co-directeur de l'Observatoire LGBTI+, membre de la commission nationale consultative des droits de l'homme

1. QUE PERMET LA PROPOSITION DE LOI PORTANT RÉPARATION DES CONDAMNATIONS POUR HOMOSEXUALITÉ ?

Elle permet de reconnaître la répression injuste de l'homosexualité, d'en prévoir l'indemnisation et de confier à une commission indépendante l'examen des demandes. Les victimes vivantes pourront percevoir une allocation forfaitaire de 10 000 euros et 150 euros par jour de privation de liberté. On a compté 10 000 personnes condamnées, souvent à des peines de prison, depuis 1945. Mais ce n'est que la partie visible de l'iceberg tant les lois ont été contournées et surinterprétées, de longue date, pour pénaliser l'homosexualité. C'est une loi nécessaire mais pas suffisante.

2. QUELS SIGNES D'OUVERTURE DONNERAIT LE VOTE DE CETTE LOI ?

Tout au long des 19^e et 20^e siècles, l'État a pourchassé l'homosexualité. Cette politique publique déviante a porté atteinte à la dignité des personnes et à leurs droits fondamentaux. Voter une loi de réparation, c'est proclamer qu'un État démocratique n'est pas dans son rôle en cherchant à incriminer la vie affective, consentie, des personnes. C'est aussi un message au monde dans la perspective de la dépénalisation universelle de l'homosexualité. PROPOS RECUEILLIS PAR NELLY RIZZO

“Reprendre possession des dimensions incarnées de nos vies”

QUE DIT L'INSCRIPTION DE L'IVG DANS LA CONSTITUTION SUR LE CORPS DES FEMMES ?

CAMILLE FROIDEVAUX-METTERIE : Cette question des droits reproductifs est centrale dans les combats féministes. Il s'agit non seulement de la liberté des femmes à disposer de leur corps, mais aussi de la condition des femmes dans nos démocraties. Il a fallu attendre les années 70, et la conquête des droits à la contraception et à l'avortement, pour que les femmes deviennent des citoyennes comme les autres. Jusque-là, parce qu'elles subissaient des grossesses non voulues ou risquaient de mourir dans des avortements clandestins, elles ne pouvaient pas prétendre à l'égalité et la liberté que les hommes se réservaient. L'événement est historique pour les droits des femmes mais, au-delà, pour nos démocraties qu'il permet de consolider et de protéger contre les dérives antilibérales.

COMMENT EST PERÇU LE CORPS DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ ?

C. F.-M. : Depuis à peu près toujours, les femmes sont définies au prisme de leur corps. L'histoire de nos sociétés patriarcales est celle de leur infériorisation au nom de leurs fonctions sexuelle et maternelle. C'est l'argument qui a permis qu'elles soient si longtemps privées des droits démocratiques. Le projet du féminisme est de libérer les femmes de cet enfermement. Un premier pas, décisif, est franchi dans les années 70, mais les années 80, 90, 2000 sont marquées par un fort reflux féministe. Les femmes sont alors occupées à investir la sphère sociale et elles s'y at-

tachent en faisant comme si elles n'avaient pas de corps puisqu'on attend d'elles qu'elles deviennent des hommes comme les autres. Dans le monde du travail, les femmes n'ont ainsi pas de règles, pas de seins, pas d'allaitement, pas de grossesse. Or ces dimensions incarnées sont des vecteurs de discriminations en termes d'évolution de carrière et de salaire, voire produisent des mises au placard ou des licenciements.

QU'APPELEZ-VOUS LA « BATAILLE DE L'INTIME » ?

C. F.-M. : Depuis 2010 aux États-Unis et 2015 en France, nous vivons une nouvelle séquence féministe qui replace le corps au centre du projet d'émancipation. Les sujets corporels, y compris les plus intimes, sont investis par une nouvelle génération de féministes. Il s'agit de nous extirper du carcan patriarcal pour reprendre possession des dimensions incarnées de nos vies de façon assertive, joyeuse et fière. Tout commence avec la visibilité des règles et des pathologies associées comme l'endométriose, puis celle des

“L'événement est historique pour les droits des femmes mais, au-delà, pour nos démocraties.”



BIO
Camille Froidevaux-Metterie est philosophe, chercheuse et professeure de sciences politiques. Ses travaux portent sur les transformations de la condition féminine à l'époque contemporaine, dans une perspective phénoménologique. Elle est autrice de l'ouvrage « *Un si gros ventre. Expériences vécues du corps enceint* », Ed. Stock, 2023, et conseillère scientifique du documentaire « *Les petits mâles* ».

organes sexuels. Le clitoris mène ensuite à la question de la sexualité, sur le versant positif du plaisir et sur le versant négatif des violences sexuelles avec #metoo. À partir de 2018-2019 s'ouvre une séquence maternelle avec la réappropriation de la grossesse et de l'accouchement. La question du vieillissement et de la ménopause sont les dernières thématiques investies.

“LES PETITS MÂLES”*, POURQUOI CE DOCUMENTAIRE ?

C. F.-M. : C'est un film pour l'égalité et contre le sexisme. Il s'inscrit dans le sillage du film intitulé “Les mâles du siècle” qui s'est intéressé à ce que le féminisme fait aux hommes ou pas. Là, nous avons questionné des garçons âgés de 7 à 18 ans sur tous les domaines dans lesquels le féminisme essaye d'agir, à commencer par les tâches domestiques, mais aussi les relations entre filles et garçons à l'école, la question des sentiments, des relations amoureuses, de la sexualité, de la pornographie, du harcèlement et des violences sexuelles. Nous avons observé que sur certains sujets, notamment la question LGBTQI, il y avait à l'évidence une rupture. Les garçons ont une appréhension beaucoup plus simple, directe et tolérante de ce sujet. En revanche, la question de la répartition des tâches domestiques reste assez largement problématique avec l'idée, pour certains, que les filles font mieux les choses, donc autant les laisser faire. Je crois malgré tout que cette génération sera la première à expérimenter une forme d'égalité que nous n'avons jamais connue jusque-là.

PROPOS RECUEILLIS PAR NELLY RIZZO

*lespetitsmales.com

QUAND
VOUS REFERMEZ
UN **MAGAZINE**
UNE NOUVELLE VIE
S'OUVRE À LUI.

EN TRIANT VOS JOURNAUX,
MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES
PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE PLUS
DURABLE. PLUS D'INFORMATIONS SUR
[LE RECYCLAGE SUR
TRIERCESTDONNER.FR](http://LE RECYCLAGE SUR
TRIERCESTDONNER.FR)

CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

casden
BANQUE POPULAIRE

La banque coopérative
de la Fonction publique

**COMME NOUS,
REJOIGNEZ LA CASDEN,
LA BANQUE DE
LA FONCTION PUBLIQUE !**

Mark, Maxie - Elisabeth, Pierrick, Aurélie, agents de la Fonction publique



casden.fr



Retrouvez-nous chez

BANQUE
POPULAIRE **+X**

FSC / AS 472
91973
COURTARBOEUF
CEDEX

PARIS CPCE
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE